

Malgré la grève des techniciens en radiologie

Le taux d'occupation est maintenant de 50% au Centre Hospitalier

Depuis lundi soir dernier, les infirmières sont retournées au travail au centre hospitalier de Valleyfield à la suite de l'adoption d'une loi spéciale par les membres de l'Assemblée Nationale. Du même coup, les employés généraux ont également réintégré leur poste. Rappelons que ces employés ont respecté les lignes de piquetage des membres de l'Alliance des infirmières.

Nadeau ne croit pas que le taux d'occupation dépassera 60% cet été. Les vacances des employés et les restrictions budgétaires empêchent le centre hospitalier de fonctionner à plein rendement.

Le directeur général croit que la situation redeviendra normale au début de l'automne.

Pour ce qui est de la grève des techniciens en radiologie, M. Nadeau croit que le conflit pour-

rait prendre fin au cours des prochains jours. Il est à noter que ces techniciens demandent la parité de salaire avec les infirmières.

Grande-Ile,

On attend une réponse de Québec au sujet du boulevard Bord de l'Eau

Cependant tout n'est pas revenu à la normale comme nous le faisait remarquer le directeur général du centre hospitalier de Valleyfield, M. Jean-Guy Nadeau. La grève des techniciens en radiologie qui sont au nombre de 6 au centre hospitalier, empêche la reprise totale des activités. M. Nadeau nous a expliqué que cette grève ne causait pas de problèmes insurmontables, cependant plusieurs patients devront attendre encore quelque temps avant d'être admis au centre hospitalier.

Le conseil municipal de la Grande-Ile attend toujours une réponse du gouvernement provincial relativement à sa demande pour l'installation du système d'aqueduc et d'égout le long du nouveau tracé du boulevard bord de l'eau. Le conseil municipal a demandé au gouvernement de stopper le projet d'élargissement du boulevard jusqu'à ce qu'une réponse soit donnée relativement à l'installation du système d'aqueduc et d'égout.

Le conseil municipal n'a reçu aucune nouvelle de Québec mais l'on sait que les plans de l'installation du système d'aqueduc et d'égout sont à l'étude. Il sera intéressant de voir si la voirie provinciale attendra la réponse de Québec avant de mettre de l'avant le

projet d'élargissement du Boulevard Bord de l'eau. Ce projet devrait norma-

lement être mis en chantier au début de l'automne.

Schenley

On négocie le monétaire

Les services essentiels sont maintenus au département de radiologie mais la plupart des cas sont référés à Havre-Santé. Actuellement, le taux d'occupation est de 50% à l'hôpital. M.

La distillerie Schenley de Valleyfield est l'objet présentement de négociations entre la partie patronale et la partie syndicale qui s'est affiliée il y a quelque temps à l'Union Canadienne des Brasseries. Le président du syndicat, M. Jean-Eudes Chiasson, nous a fait part que la conciliation est amorcée depuis le 30 juin et qu'une ren-

contre est prévue de 23 août entre les deux parties devant le conciliateur au ministère du travail. Plusieurs causes ont été réglées, mais on discute présentement la question des salaires. Sans nous révéler la demande syndicale, M. Chiasson nous a laissé entendre qu'elle dépassait les fameuses mesures Trudeau,

contre est prévue de 23 août entre les deux parties devant le conciliateur au ministère du travail. Plusieurs causes ont été réglées, mais on discute présentement la question des salaires.

Sans nous révéler la demande syndicale, M. Chiasson nous a laissé entendre qu'elle dépassait les fameuses mesures Trudeau, "En 1970, la part des cultivateurs québécois dans les revenus nets tirés de l'agriculture au Canada était de 15,1%. Elle n'était plus que 9,9% en 1975. La part du ministère de l'agriculture dans le budget du Québec diminue d'année en année. Elle était de 4,5% il y a dix ans. Elle n'est plus que 1,9% en 1976.

L'agriculture dépeint à Québec. Par leur politique néfaste, les Libéraux tant à Ottawa qu'à Québec sont en train de tuer cette activité économique essentielle. De part et d'autre ils semblent poursuivre un objectif

Pinsonneault et deux autres candidats du PQ signent un manifeste "Pour une politique laitière québécoise"

Vendredi matin à sa résidence, le candidat officiel du Parti Québécois dans le comté de Huntingdon, M. Gérard Pinsonneault, nous a fait part d'une déclaration conjointe qui a été préparée dernièrement par les trois candidats cultivateurs du PQ (M. Pinsonneault dans Huntingdon et Mme Jacques Baril et Maurice Tremblay dans Arthabaska et Richmond) au sujet de la politique laitière.

Le candidat du Parti Québécois pour le comté de Beauharnois, M. Laurent Lavigne, participait également à cette conférence de presse. Selon M. Pinsonneault l'agriculteur québécois n'a aucune chance de s'en sortir dans un fédéralisme qui défavorise continuellement le Québec et seule la prise en main par le Québec de toute son agriculture lui permettra d'avoir une agriculture qui se respecte.

POUR UNE POLITIQUE LAITIÈRE QUÉBÉCOISE Voici le contenu d'une politique laitière québécoise qui a été préparée par les trois candidats cultivateurs du Parti Québécois:

1) Le maintien et le développement de l'industrie laitière par un programme d'expansion dynamique des marchés du lait et de ses produits dérivés afin de privilégier en tout premier lieu NOS producteurs.

2) L'établissement d'une structure de prix pour le lait selon laquelle la qualité du produit et la régularité de l'approvisionnement seront, avec la teneur en gras, les seuls critères de différenciation du prix payé aux producteurs. A qualité égale, prix égal. Ce prix tiendra compte du coût réel d'une production échelonnée sur douze (12) mois, lequel coût sera établi en rapport avec les

économies réalisées au niveau du transport, de la transformation et de l'entreposage.

3) Un système de gestion de l'approvisionnement visant à maintenir l'auto-suffisance en produits laitiers sans excédents coûteux. Sous un gouvernement du PARTI QUÉBÉCOIS, il appartiendra encore aux Fédérations de producteurs de déterminer les contingentements

nécessaires en collaboration avec leurs membres, dans le cadre de la politique laitière de l'Etat. 4) L'assurance de revenus stables et équitables pour les producteurs, selon les principes du programme de revenu annuel garanti établi dans le manifeste agricole du Parti Québécois. Ce manifeste a été élaboré par les cultivateurs québécois. Depuis quel-

ques années, aucun parti n'a été aussi ouvert et réceptif aux besoins et aux revendications des producteurs agricoles que le Parti Québécois. A notre humble avis, seul ce parti offre maintenant les solutions qui permettront de mettre fin au marasme occasionné par deux niveaux de gouvernement. Il faut faire en sorte qu'au plus tôt l'agriculture vive et prospère au Québec. De plus en plus, le Parti Québécois est le parti des agriculteurs québécois.

Les Olympiques sont maintenant terminés et chacun va maintenant de ses prédictions sur la possibilité d'élection à l'automne. La rumeur persiste à l'effet que le député Gérard Cadieux ne solliciterait pas d'autre mandat et se retirerait de la politique provinciale. Une source digne de foi nous en fait part et une autre source nous a laissé entendre que le député se cherche présentement une porte de sortie au niveau de l'appareil gouvernemental, un travail qui additionné à sa pension pourrait lui assurer un avenir pas trop difficile...

MAIRE TRÉPANIÉ. Pour ce qui est du maire Marcelle Trépanier, il semble qu'elle ait été sollicitée par plusieurs ministres et également par le Parti National Populaire; mais qui sait?

MAIRE FRANCOEUR. Le maire de Beauharnois, M. Paul Francoeur, ne nous a pas fait de prédictions sur son avenir politique et nous a sim-

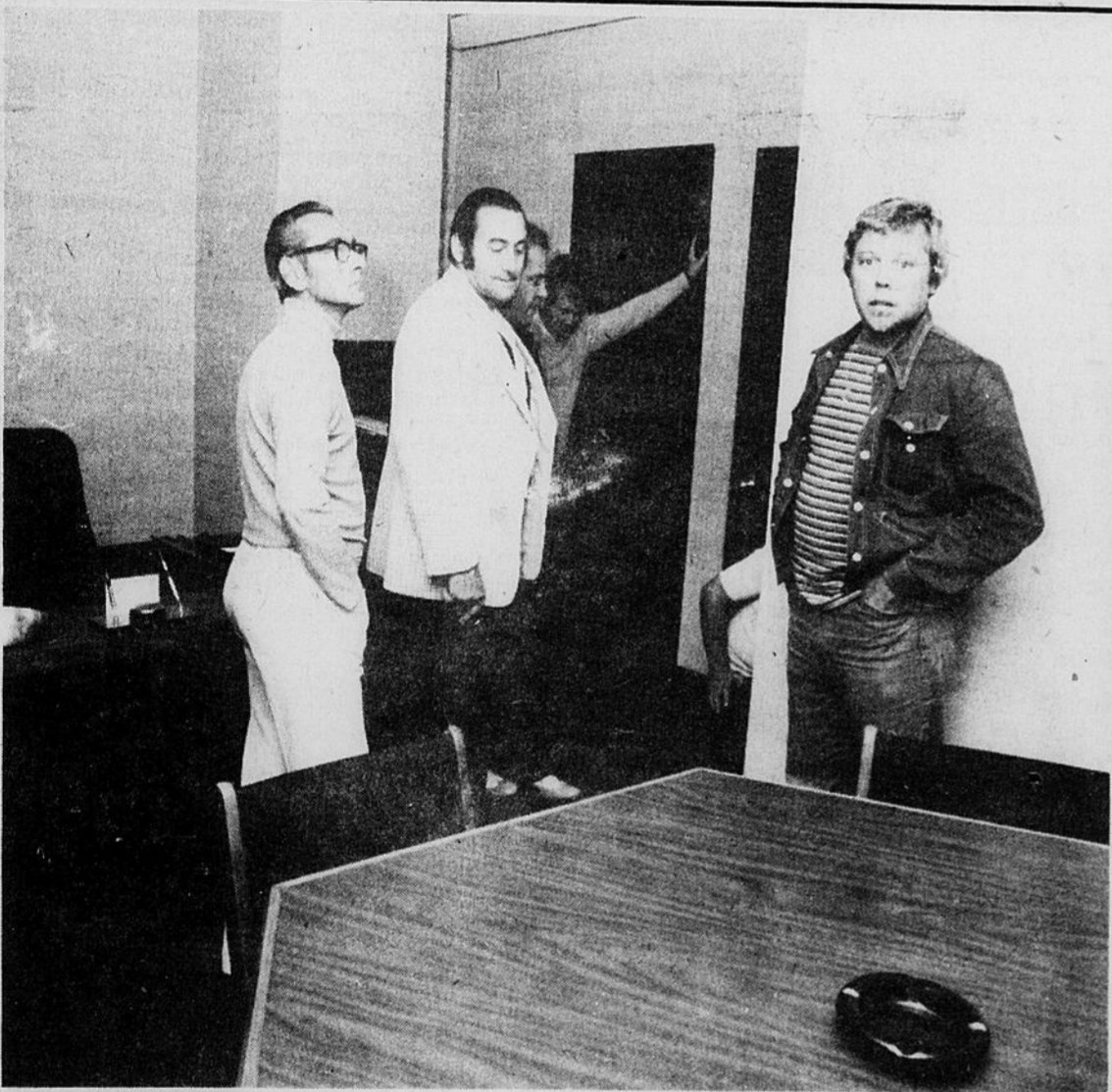
plement déclaré qu'il tendait l'oreille comme tout le monde aux rumeurs qui circulent.

Vers 19 heures 30, les agents de la Sureté du Québec de Vaudreuil ont intercepté un véhicule suspect sur la route 20 près de Pincoirt. La presque totalité de l'argent a été récupéré et les deux suspects ont comparu au palais de justice de Valleyfield. L'agent Massicotte de l'escouade des crimes contre la personne, poursuit l'enquête.

Le gérant de la banque Provinciale de St-Clet, M. Pierre Vallière, a été victime d'une tentative d'extorsion de fond d'urgence dimanche dernier. M. Vallière qui se trouvait à son domicile a reçu un appel téléphonique lui demandant d'aller porter la somme de \$5,000.00 sous le vladuc de la Montée St-Emmanuel sur la route 20. Le tout, bien entendu, accompagné de menaces.

M. Vallière a mis la somme demandée dans un sac de papier et est allé le porter à l'endroit indiqué par l'inconnu. Par la suite il a avisé les agents de la Sureté du Québec de Valleyfield. Ces derniers ont aussitôt lancé l'opération 100 qui devait porter fruit quelques heures plus tard.

Extorsion de fonds à St-Clet



Lundi soir, les commissaires de la commission scolaire de Valleyfield ont visité la centrale administrative située à 47 Perreault. Les commissaires ont fait le tour des bureaux qui soit dit en passant sont décorés avec goût. Messieurs Proulx, Péladeau, Tessier et Dupont

écoutent les explications du directeur général, M. Jean Faillie, qui a servi de guide lors de cette visite. L'ex-présidence des frères du Sacré-Coeur a été complètement rénovée. Les contribuables pourront payer leurs comptes de taxe à la centrale administrative.



A la suite de cette visite, les commissaires se sont réunis au centre de l'immeuble, où ils ont échangés quelques commentaires. On reconnaît Messieurs

Tessier, Leboeuf, Beaudry, Landry, Chasle, Courcelle, Miron, Langevin, Leduc, Péladeau, Proulx et de dos, Monsieur Dupont.

LECLERC RADIATEUR

TRAVAIL
INDUSTRIEL
&
COMMERCIAL

Nous
allons
CHERCHER
ET
LIVRONS

NOUVEAU
COMMERCE

REPARATIONS DE RADIATEURS CHAUFFERETTES

TEL. 371-3411

21 ALFRED, VALLEYFIELD

Dimanche à l'arena

Début des séries éliminatoires

En effet c'est dimanche que débiteront les séries éliminatoires dans la Conférence Junior de Crosse du Québec. Le champion de la saison régulière n'est pas encore connu, mais une chose est certaine: si les Astérix remportent le championnat ils auront accompli un véritable tour de force puisqu'ils auront lutté toute la saison contre les autres équipes et contre de nombreux problèmes. Une chose est encore plus certaine c'est que les joueurs ont apprécié le magnifique support qu'ils ont reçu tout le long de la saison de la part de leurs partisans, de leurs commanditaires et de nombreux autres gens. Advenant que les Astérix terminent en première position, ils affronteront les Caribous de Québec dans une série demi-finale qui sera un 3 dans 5. S'ils terminent en

deuxième position ils se mesureront aux South Seas de Montréal. Cette série demi-finale débutera dimanche à l'arena de Valleyfield et les joueurs auront besoin de support de leurs partisans en OR. Il ne faudra donc pas manquer de suivre le déroulement de ces séries éliminatoires qui seront très excitantes si on se fie à la saison qui se terminera demain

alors que nous visiterons les South Seas de Montréal à l'arena de Lachine. "C'EST DONC UN RENDEZ-VOUS A NE PAS MANQUER ET VE-NEZ EN GRAND NOMBRE ENCOU-RAGER NOS ASTERIX, NOTRE EQUIPE EN OR." Carole Barrette

Tournoi de golf du Hockey Mineur

Le 4ième tournoi de golf de l'Association du hockey mineur de Valleyfield aura lieu le 21 août prochain au club de golf de Valleyfield. Tous les bénévoles et amis de l'association se rencontreront à ce tournoi qui a pour but de resserrer les liens entre les membres. Contrairement à l'an

passé, ce tournoi est mixte. Tous ceux qui veulent se procurer des billets, n'ont qu'à communiquer avec Mme Bourdeau à 373-2894 ou avec M. Richard Fortier à 371-3430. Tous ceux qui sont intéressés à participer à ce tournoi sont invités à acheter leurs billets le plus tôt possible.



Yvon Asselin, grand-chevalier du Conseil 1180 des Chevaliers de Colomb, a procédé au lancement de la première balle dimanche, lors de la deuxième partie d'un double contre Ottawa. Pierre Currier lui remet la balle. (Photo Richard Vaillancourt.)

Les Astérix goûtent à toutes les sauces.....

VOILA pour le bénéfice des fidèles lecteurs du Soleil du St-Laurent, une retrospective la plus fidèle possible des événements survenus lors des deux dernières semaines en ce qui a trait aux activités des Astérix de Valleyfield. Comme vous savez en mesure de le constater, ce n'est pas l'action qui a manqué... PRIMEAU ET BERNIQUE... ELECTRISANTS (15 juillet) On attendait depuis longtemps cette fameuse confrontation mettant aux prises les deux puissances du circuit québécois, les Astérix et les Eclairs de Shawinigan. Les quelques 1,000 spectateurs qui s'étaient déplacés avaient encore frais à la mémoire les événements de toutes sortes qu'avaient occasionnés les joutes entre ces deux équipes. Heureusement, pour une fois c'est le sport qui en est sorti grand gagnant. Les spec-

teurs présents ont eu droit à l'une des plus belles démonstrations de crosse de la saison et de plus, ils ont été choqués, car leurs favoris ont bataillé ferme pour finalement l'emporter 18-16 sur Shawinigan. Sylvain Primeau et Camil Berniqué devaient s'avérer les étoiles individuelles de la rencontre. Primeau y allait d'une performance de 5 buts et 3 passes alors que Berniqué faisait bouger les cordages à 4 reprises en plus de récolter 4 assistances. Cette victoire a permis à la saison, permettrait aux hommes de Robert Daoust de renouer avec le premier rang du classement, deux points de priorité devant Shawinigan. 20 juillet - LA GROSSE MACHINE EN PANNE... Entremets, les Astérix étaient les invités de nos plus proches voisins, les South Seas Montréalais. Les nôtres étaient largement favoris, n'ayant jamais subis l'amertume de la défaite face aux protégés de Sandy Lynch. Une simple formalité diriez-vous? Malheureusement il y a toujours une première fois et nos porte-couleurs se sont heurtés à une machine bien rodée et ainsi subir un deuxième échec en 72 heures au compte de 11-9. Joe Cambria a finalement brisé la glace face aux Astérix, enfilant trois buts. Dans le clan de la GROSSE MACHINE, J.-P. Acquin connaissait une de ses meilleures soirées à l'attaque déjouant à quatre reprises la vigilance de l'excellent gardien Michel Labossière. Camil Berniqué devait se contenter de deux buts, soit une de ses plus petites productions de l'année. Cette défaite des Astérix n'affectait en rien l'allure du classement car Shawinigan subissait la défaite face aux Caribous de Québec, le même soir.

ALLELUIA - EUREKA... Sortez le vin et le sanglier et que la fête commence. Pourquoi? Parce que les Astérix ont mis finalement un terme à la guigne qui semblait vouloir s'acharner sur eux à chaque fois qu'ils croisaient le fer avec les Caribous de Québec, en disposant de ces derniers au compte de 17-15. C'est un but de Camil Berniqué compté à la onzième minute du troisième vingt qui devait sceller l'issue de la rencontre. Richard Parent et Sylvain Primeau ont fait figure de leaders à l'attaque enfilant tour à tour un truc du chapeau. Dans le clan des Caribous juniors, Danny Ferland a donné de sérieux problèmes aux Astérix avec une excellente soirée de quatre buts. Denis Laviole et Bobby Gagné, deux

acquisitions de Bale-Comeau, ont également bien fait avec une paire de buts chacun. On devra surveiller cette équipe durant les séries éliminatoires car elle pourrait bien causer des surprises. Il est loin le temps où les Caribous faisaient figure d'enfants pauvres du circuit. (25 juillet) - LES ARBITRES VOLENT LE SHOW A QUEBEC. COUP DE THEATRE... L'instructeur des Astérix de Valleyfield, Robert Daoust sème la consternation dans la foule en décidant de retirer son équipe du jeu. Après seulement 9,45 d'écoulées en première période, Daoust pose ce geste après que l'officiel en charge de la rencontre eut décerné quatre punitions d'inconduite en moins de deux minutes de jeu. "IL S'AGIT DE DEUX INCOMPE-

Une pièce de Michel Tremblay à Valleyfield

Même si on ne le veut pas, septembre s'en vient. Il n'apportera pas que l'automne avec lui car pour la rentrée, une pièce de l'auteur Michel Trem-

blay sera jouée à Valleyfield. Pour en savoir plus, long, vous n'avez qu'à suivre les prochains articles dans Le Soleil.

CITE DE BEAUHARNOIS AVIS PUBLIC REGLEMENT 381

AVIS PUBLIC est par la présente donné par le soussigné, Isaie Daoust, greffier de la cité de Beauharnois, qu'à la séance tenue le 2 août 1976 à 20:00 heures, le conseil municipal de la cité de Beauharnois a adopté le règlement 381 pourvoyant à effectuer des travaux d'égoûts, d'aqueduc, de bordures, de fonds de rue et de revêtement asphaltique sur la continuation de la rue Dunant, pour un montant n'excédant pas \$30,000.00

Ce règlement est actuellement déposé à mon bureau à l'hôtel de ville, 103, rue St-Laurent, Beauharnois, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures normales de bureau.

AVIS PUBLIC est en outre donné qu'il fut unanimement résolu que la séance publique des personnes majeures inscrites sur le rôle d'évaluation en vigueur comme propriétaires d'immeubles imposables et possédant la citoyenneté canadienne soit tenue le 16 août 1976, entre 19:00 heures et 21:00 heures, à la salle des délibérations du conseil, 103, rue St-Laurent, Beauharnois, et que la ledit règlement sera soumis aux dites personnes ci-haut mentionnées, conformément à la Loi.

Donné sous mon seing à Beauharnois, ce 3 août 1976.

Isaie Daoust, greffier Hôtel de ville 103, rue St-Laurent Beauharnois, P.Q.

CITY OF BEAUHARNOIS PUBLIC NOTICE BYLAW 381

PUBLIC NOTICE is hereby given by the undersigned, Isaie Daoust, city clerk of Beauharnois, that at the meeting held on August 2nd, 1976, the municipal council of the city of Beauharnois, has adopted the by-law 381 to borrow the sum of \$30,000.00 for local improvements: sewers, aqueduct borders, macadam and paving on Dunant Street

This by-law is now deposited at my office, at the town hall, 103, St-Laurent Street, Beauharnois, where all interested parties may take communications of same during normal office hours.

PUBLIC NOTICE is also given that it was unanimously resolved that a public meeting of the persons of full age who are entered on the valuation roll in force as owners of taxable immovables and are Canadian Citizens will be held on August 16th, 1976, between 19:00 hours and 21:00 hours at the council meeting hall, 103, St-Laurent Street, Beauharnois, and that there and then said by-law will be submitted to such persons, according to the law.

Given under my hand and the seal of the city of Beauharnois, this August 3rd, 1976.

Isaie Daoust, city clerk City Hall 103, St-Laurent Street Beauharnois, P.Q.

CITE DE BEAUHARNOIS AVIS PUBLIC REGLEMENT 377

AVIS PUBLIC est par la présente donné par le soussigné, Isaie Daoust, greffier de la cité de Beauharnois, qu'à la séance tenue le 2 août 1976, le conseil municipal de la cité de Beauharnois a adopté le règlement 377, amendement du règlement de la construction et du zonage, numéro 265 et ses amendements, aux fins de créer une zone résidentielle RA, de la pointe Thibodeau, lot 562-1 située sur le lac Saint-Louis au nord de la rue Saint-Laurent

Ce règlement est actuellement déposé à mon bureau à l'hôtel de ville, 103, rue St-Laurent, Beauharnois, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures normales de bureau.

AVIS PUBLIC est en outre donné qu'il fut unanimement résolu que la séance publique des personnes majeures inscrites sur le rôle d'évaluation en vigueur comme propriétaires d'immeubles imposables et possédant la citoyenneté canadienne soit tenue le 16 août 1976, entre 19:00 heures et 21:00 heures, à la salle des délibérations du conseil, 103, rue St-Laurent, Beauharnois, et que la ledit règlement sera soumis aux dites personnes ci-haut mentionnées, conformément à la Loi.

Donné sous mon seing à Beauharnois, ce 3 août 1976.

Isaie Daoust, greffier Hôtel de ville 103, rue St-Laurent Beauharnois, P.Q.

CITE DE BEAUHARNOIS AVIS PUBLIC REGLEMENT 379

AVIS PUBLIC est par la présente donné par le soussigné, Isaie Daoust, greffier de la cité de Beauharnois, qu'à la séance tenue le 2 août à 20:00 heures, le conseil municipal de la cité de Beauharnois a adopté le règlement 379 pourvoyant à la construction de quatre (4) courts de tennis au parc Bissonnette, pour un montant n'excédant pas \$115,000.00.

Ce règlement est actuellement déposé à mon bureau à l'hôtel de ville, 103, rue St-Laurent, Beauharnois, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures normales de bureau.

AVIS PUBLIC est en outre donné qu'il fut unanimement résolu que la séance publique des personnes majeures inscrites sur le rôle d'évaluation en vigueur comme propriétaires d'immeubles imposables et possédant la citoyenneté canadienne soit tenue le 16 août 1976, entre 19:00 heures et 21:00 heures, à la salle des délibérations du conseil, 103, rue St-Laurent, Beauharnois, et que la ledit règlement sera soumis aux dites personnes ci-haut mentionnées, conformément à la Loi.

Donné sous mon seing à Beauharnois, ce 3 août 1976.

Isaie Daoust, greffier Hôtel de ville 103, rue St-Laurent Beauharnois, P.Q.

CITE DE BEAUHARNOIS AVIS PUBLIC REGLEMENT 380

AVIS PUBLIC est par la présente donné par le soussigné, Isaie Daoust, greffier de la cité de Beauharnois, qu'à la séance tenue le 2 août 1976, à 20:00 heures, le conseil municipal de la cité de Beauharnois a adopté le règlement 380 pourvoyant à effectuer des travaux d'égoûts, d'aqueduc de fonds de rue, de trottoirs, de bordures, d'asphalte et d'éclairage sur le boulevard Cadieux, pour un montant n'excédant pas \$452,000.00.

Ce règlement est actuellement déposé à mon bureau à l'hôtel de ville, 103, rue St-Laurent, Beauharnois, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures normales de bureau.

AVIS PUBLIC est en outre donné qu'il fut unanimement résolu que la séance publique des personnes majeures inscrites sur le rôle d'évaluation en vigueur comme propriétaires d'immeubles imposables et possédant la citoyenneté canadienne soit tenue le 16 août 1976, entre 19:00 heures et 21:00 heures, à la salle des délibérations du conseil, 103, rue St-Laurent, Beauharnois, et que la ledit règlement sera soumis aux dites personnes ci-haut mentionnées, conformément à la Loi.

Donné sous mon seing à Beauharnois, ce 3 août 1976.

Isaie Daoust, greffier Hôtel de ville 103, rue St-Laurent Beauharnois, P.Q.

CITY OF BEAUHARNOIS PUBLIC NOTICE BYLAW 377

PUBLIC NOTICE is hereby given by the undersigned, Isaie Daoust, town-clerk of the city of Beauharnois, that at a meeting held on August 2nd 1976, the municipal council of the city of Beauharnois has adopted the by-law 377, amending the by-law no. 265 and its amendments, to create a residential zone RA, Thibodeau point, lot no. 562-1, situated on Saint-Louis lake, at north of Saint-Laurent street.

This by-law is now deposited at my office, at the town hall, 103, St-Laurent Street, Beauharnois, where all interested parties may take communications of same during normal office hours.

PUBLIC NOTICE is also given that it was unanimously resolved that a public meeting of the persons of full age who are entered on the valuation roll in force as owners of taxable immovables and are Canadian Citizens will be held on August 16th, 1976, between 19:00 hours and 20:00 hours at the council meeting hall, 103, St-Laurent Street, Beauharnois, and that there and then said by-law will be submitted to such persons, according to the law.

Given under my hand and the seal of the city of Beauharnois, this August 3rd, 1976.

Isaie Daoust, city clerk City Hall 103, St-Laurent Street Beauharnois, P.Q.

CITY OF BEAUHARNOIS PUBLIC NOTICE BYLAW 379

PUBLIC NOTICE is hereby given by the undersigned Isaie Daoust, city clerk of Beauharnois, that at the meeting held on August 2nd, 1976, the municipal council of the city of Beauharnois, has adopted the by-law 379, to borrow the sum of \$115,000.00 for the construction of four (4) tennis courts at the Bissonnette Park, Beauharnois.

This by-law is now deposited at my office, at the town hall, 103, St-Laurent Street, Beauharnois, where all interested parties may take communications of same during normal office hours.

PUBLIC NOTICE is also given that it was unanimously resolved that a public meeting of the persons of full age who are entered on the valuation roll in force as owners of taxable immovables and are Canadian Citizens will be held on August 16th, 1976, between 19:00 hours and 21:00 hours at the council meeting hall, 103, St-Laurent Street, Beauharnois, and that there and then said by-law will be submitted to such persons, according to the law.

Given under my hand and the seal of the city of Beauharnois, this August 3rd, 1976.

Isaie Daoust, city clerk City Hall 103, St-Laurent Street Beauharnois, P.Q.

CITY OF BEAUHARNOIS PUBLIC NOTICE BYLAW 380

PUBLIC NOTICE is hereby given by the undersigned Isaie Daoust, city clerk of Beauharnois, that at the meeting held on August 2nd, 1976, the municipal council of the city of Beauharnois, has adopted the by-law 380 to borrow the sum of \$452,000.00 for local improvements: sewers, aqueduct, macadam, sidewalks, borders, paving and lighting on Cadieux Blvd, Beauharnois.

This by-law is now deposited at my office, at the town hall, 103, St-Laurent Street, Beauharnois, where all interested parties may take communications of same during normal office hours.

PUBLIC NOTICE is also given that it was unanimously resolved that a public meeting of the persons of full age who are entered on the valuation roll in force as owners of taxable immovables and are Canadian Citizens will be held on August 16th, 1976, between 19:00 hours and 21:00 hours at the council meeting hall, 103, St-Laurent Street, Beauharnois, and that there and then said by-law will be submitted to such persons, according to the law.

Given under my hand and the seal of the city of Beauharnois, this August 3rd, 1976.

Isaie Daoust, city clerk City Hall 103, St-Laurent Street Beauharnois, P.Q.

VIC LEMIRE - LE SEUL - L'UNIQUE - L'ORIGINAL ANTIROUILLE AUTO CAMION Ziebart AUTO - TRUCK RUSTPROOFING GARANTIE ECRITE 10 ANS La rouille attaque les voitures par l'intérieur... mais ZIEBART l'y attend. L'attente pas... la rouille est déjà à l'oeuvre! L'antirouille Ziebart est un procédé d'application d'une pellicule imperméable qui se dépose dans les cavités critiques de la carrosserie et dans les endroits où la corrosion se propage. Tous les dépositaires licenciés Ziebart ont été formés à l'usine pour l'emploi de l'équipement du matériel et du procédé mis au point par le bureau d'étude et de recherche Ziebart, et protégés par des brevets internationaux. La garantie Ziebart 10 ans ne s'applique qu'aux véhicules traités et inspectés par ces dépositaires. Il s'agit de la garantie la plus importante de l'industrie de la protection des carrosseries - honorée par les centres de service Ziebart du monde entier. MOULURE CHROME CADRES DE PORTES INTERIEUR DES PORTES REBORD DE COUVERT CONTOURS DES PHARES REBORD DU CAPOT INTERIEUR DE QUARTIER ARRIERE INTERIEURS AILES et SUPPORTS INTERIEURS UNE PROTECTION 100% DANS LES 22 POINTS CRITIQUES DE ROUILLE Voyez ZIEBART VALLEYFIELD 202 BOUL. LANGLOIS VALLEYFIELD 371-5560 ZIEBART, CA SENT LA PROPRIETE!

Aux membres des Astérix

"Je suis fier d'avoir dirigé des hommes, des vrais"

Les joueurs faisant partie des Astérix de Valleyfield méritent tout mon respect. Malgré que tout était contre eux, ils se sont battus comme des hommes toute la saison durant. Ces gars sont fiers, courageux et heureux de faire partie d'une grande famille comme celle de LA GROSSE MACHINE. Sûrement, qu'il y eut au cours de la saison quelques accrochages entre les joueurs, ou encore, entre les joueurs et les directeurs, mais tout ceci demeure bien normal.

Seulement le fait de la victoire du dernier match à Shawinigan où, devant trois mille personnes, ils prouvèrent qu'ils étaient des hommes d'une fierté et d'un courage sans pareil. J'ai eu du plaisir et je suis fier d'avoir piloté les membres de LA GROSSE MACHINE. Malgré les dirigeants de la ligue contre eux, malgré les longs voyages épuisants, malgré des températures écrasantes; nos Astérix ont lutté jusqu'au bout pour leur fierté personnelle ainsi que celle de leurs fidèles supporters.

Par ce texte, je lève mon chapeau devant le travail inlassable et l'immense compréhension de tous ces vrais hommes. Je lève mon chapeau devant la ligue la plus complète et la plus régulière du circuit soit celle que l'on surnomme "LA FRENCH CONNECTION" et qui est formée de Claude Binette, Richard Parent, Jean-Paul Acquin, Sylvain Lemieux et Bernard Poulin, Messieurs, bravo, je suis fier de vous. Je lève mon chapeau devant la ligue offensive la plus explosive du circuit soit messieurs

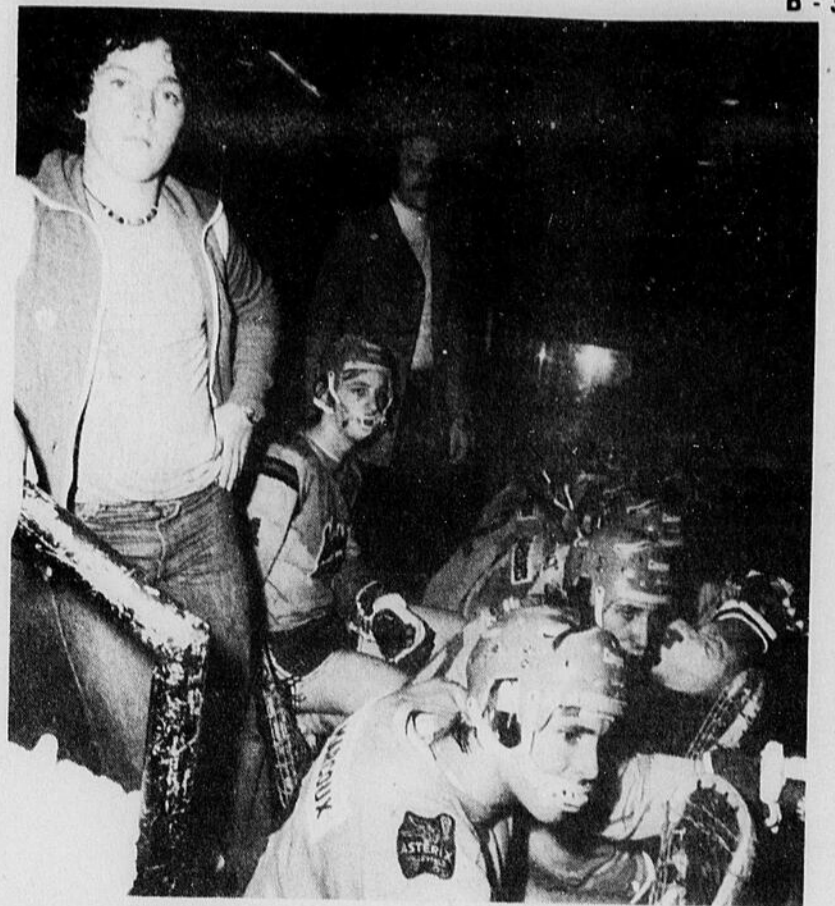
Camil Berniqué, Sylvain Primeau, Jacques Comeau, Robert Cardinal et Guy Durocher. Mes amis, bravo, vous vous êtes bien battus. Je lève mon chapeau devant les membres de la formation défensive soit messieurs Pierre Rougeau, Michel Cardinal, Bernard Royal, Dominic Phille, Donald Claude, Philippe Gauthier, Roger Lanteigne, Denis Boullane, Louis Cyr et René Giguère. Messieurs, votre apport fut plus précieux qu'on pourrait le croire. Je lève mon chapeau devant les substitués qui ont bien

---Robert "Bob" Daoust

répondu lorsque l'on requerrait leurs services. Messieurs Alain Guérin, Pierre Boullane, Mario Payant, Alain Plante et Daniel Greer; votre compréhension fut primordiale pour le succès de notre équipe. Et le dessert, la corise sur ce beau gâteau, je me lève debout et j'applaudis devant les deux meilleurs gardiens de crosse au Québec; messieurs Yves Prévost et Gilles Chiasson; vous avez été les piliers de l'équipe.

Partisans des Astérix, vous pouvez être fiers comme moi, quel qu'on en dise. Il n'y a que les Astérix qui ont joué toutes les parties avec un alignement complet de dix-huit joueurs dans le circuit junior. Les Astérix furent aussi l'équipe la moins punie du circuit.

Ma fiche à titre d'instructeur se lit comme suit: 14 victoires et 6 défaites en 20 départs et j'en suis fier. Je ne sais ce que l'avenir nous réserve mais même si je ne suis plus derrière le banc pour la balance de la saison ainsi que les séries éliminatoires, vous pourrez toujours me voir dans un coin de l'aréna. Dimanche à Valleyfield, c'est la première partie de la série semi-finale trois de cinq, soyons debout et fiers de la lutte de nos porte-couleurs. Robert "Bob" Daoust



Que fera Claude Hamelin jusqu'à la fin de la saison derrière le banc des Astérix? On sait qu'il a été appelé pour remplacer Robert Daoust, qui subit actuellement le coup d'une suspension, suite aux événements survenus à Québec. (Photo Richard Vaillancourt.)

Quand la jalousie nous tient

Les Astérix face à la ligue de "Broche à foin"

Je ne sais pourquoi, mais, dans le Québec, à la crosse on déteste tout ce qui s'appelle Valleyfield et tout particulièrement celui qui en était l'instructeur de l'équipe junior encore tout dernièrement. Pourtant, c'est grâce aux Astérix si les foules ont augmenté partout. Quand une équipe se rend jouer à Lachine contre les South Seas Montréalais on compte moins de 200 spectateurs. Si les Astérix sont les visiteurs, on en dénombre environ 400. Le même phénomène se produit dans les autres villes du circuit junior. La moyenne d'assistance à Québec est de moins de 300 personnes par partie. Quand les Astérix y vont, on en compte presque 500 à chaque fois. La même chose survient à Shawinigan où on a toujours de bonnes foules entre 1,000 et 1,500 spectateurs. Quand les Astérix y vont, on compte toujours de 2 à 3,000 personnes dans cet

amphithéâtre. Pourquoi déteste-t-on Valleyfield et particulièrement Bob Daoust? Serait-ce parce que les Astérix évoluaient en Ontario l'an dernier et que l'on craint que Valleyfield termine en première position? Serait-ce encore parce que Valleyfield avec Daoust comme instructeur a toujours battu les autres équipes depuis 1970 que ce soit dans les catégories Pee-Wee, Midget ou Juvénile? Serait-ce parce que les dirigeants des équipes Shawinigan, Québec et Windsor sont jaloux des succès des Astérix? On vient de suspendre l'instructeur des Astérix pour la balance de la saison ainsi que les séries éliminatoires. On a tout fait, la saison durant; pour faire perdre la tête aux gens de Valleyfield. A Québec, on colla 48 minutes de punition ainsi qu'une extrême inconnue de punition aux Astérix en moins de dix

minutes de jeu. Tout ceci avec un très large sourire de la part des deux arbitres, et ce, sur le jeu. D'ailleurs, à la dernière réunion de la CCJQ, je l'ai fait dire à un dirigeant du club Windsor qui se trouvait dans les estrades à Québec.

En attendant de détruire les Astérix de Valleyfield, les autres dirigeants du circuit (sauf Montréal qui appuya Valleyfield à cent pour cent) ne comprennent pas que c'est leur ligue qu'ils sont sur le point de voir s'effondrer. Sans Valleyfield, le circuit Dagenais ne serait plus le même. La CCJQ est une ligue de "broche à foin" depuis le début de la saison parce qu'elle est administrée par des gens malhonnêtes et irresponsables. On a traité l'instructeur des Astérix tel un malfaiteur depuis le début de la saison mais je vous jure que ce sont Shawinigan, Windsor, Québec et la crosse junior au Québec qui en souffriront le plus bientôt.

A QUÉBEC: C'ÉTAIT VISIBLEMENT UN COUP MONTE CONTRE NOTRE FORMATION CAMPIVALENCIENNE ET JAMAIS LES ASTÉRIX AURAIENT PU REMPORTE LA VICTOIRE.

On peut crier que Daoust a fait son petit Rodrigue Lemoyne, mais au moins on peut se consoler qu'il

ne soit ni un hypocrite, ni un visage à deux faces comme certains dirigeants des équipes Shawinigan, Windsor, et Québec, quoi qu'il en soit, nos Astérix termineront la saison et feront partie des séries éliminatoires mais il se produira plusieurs événements spectaculaires à la fin de cette face. Nos Astérix parce qu'ils sont composés de joueurs qui sont des hommes, vont terminer d'une façon loyale et nette et vont décrocher plusieurs triomphes.

Les Caribous de Québec sont si bien administrés qu'ils ont présentement \$8,000 de dettes tandis que les Aigles de Windsor sont, eux aussi, dans une grave impasse financière. Les Astérix de Valleyfield et les South Seas Montréalais en ont marre d'une organisation de "broche à foin". Qu'advient-il du circuit junior Québécois l'an prochain? Nous croyons qu'il faudrait un grand nettoyage. De toute façon, nos Astérix débutent leur série semi-finale dimanche soir prochain le 8 août à l'aréna de Valleyfield à compter de 20 heures et quelque soit l'opposant dans cette semi-finale de trois parties de cinq, nos juniors feront tout pour vaincre.

Pierre Doucet.

Dans une victoire de 12-11

Gilles Chiasson, le gardien aux miracles

Il semble bien que le message du publiciste Daniel Giguère ait été entendu par un certain druide qui a certainement donné un peu de potion magique au gardien Gilles Chiasson, car celui-ci a été le héros incontesté des Astérix dans une victoire remportée au compte de 12 à 11 contre les Aigles de Windsor, dimanche dernier au centre sportif J-A Lemay. Le gardien des Astérix a fait des miracles surtout en deuxième période et a été sans contredit l'étoile individuelle de la rencontre. Il a gardé constamment les siens dans la partie grâce à ses réflexes très rapides. L'instructeur Claude Hamelin analysait ainsi la performance des siens: "Gilles a joué sa meilleure partie de l'année et il a été encore mieux qu'à Québec. La "French Connection" (formée de Claude Binette, Richard Parent, Jean-Paul Acquin, Sylvain Lemieux et Bernard Poulin) a joué une excellente partie. On a échappé de trop de punitions et les joueurs des Aigles ont réussi à faire perdre la tête à certains de nos joueurs."

C'est Claude Binette qui a compté le but vainqueur dans les dernières minutes de jeu de la partie et par la suite Jean-Paul Acquin a été incroyablement malchanceux en lançant sur le poteau alors que le filet était désert. Sylvain Primeau n'a fait que quelques rares apparitions sur le jeu, mais il a tout de même réussi à compter trois buts. On sait que Sylvain soigne présentement une blessure à un coude subie jeudi dernier dans la

partie contre Montréal. Les compteurs des Aigles qui termineront la saison dans la cave ont été Jean-Guy Rancourt avec trois buts, Marc Juneau, Mike Kendall, Alain Vidal, Luc Poudrier, Jacques Paquette, Sylvain Côté, Réjean Cloutier et Jean-Guy Malenfant. Pour les Astérix les compteurs ont été Sylvain Primeau avec trois buts, Camil Berniqué, Jean-Paul Acquin et Claude Binette, avec deux buts chacun et enfin, Jacques Comeau, Richard Parent, et Michel Cardinal avec un but chacun. Une autre victoire très importante pour nos porte-couleurs.

CITE DE BEAUHARNOIS
AVIS PUBLIC
REGLEMENT 382

AVIS PUBLIC est par la présente donné par le soussigné, Isaie Daoust, greffier de la cité de Beauharnois, qu'à la séance tenue le 2 août 1976, à 20:00 heures, le conseil municipal de la cité de Beauharnois a adopté le règlement 382 pourvoyant à effectuer des travaux de transformation d'une partie du Centre des Loisirs en bureaux pour un Centre local de services communautaires pour un montant n'excédant pas \$72,000.00.

Ce règlement est actuellement déposé à mon bureau à l'hôtel de ville, 103, rue St-Laurent, Beauharnois, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures normales de bureau.

AVIS PUBLIC est en outre donné qu'il fut unanimement résolu que la séance publique des personnes majeures inscrites sur le rôle d'évaluation en vigueur comme propriétaires d'immeubles imposables et possédant la citoyenneté canadienne soit tenue le 16 août 1976, entre 19:00 heures et 21:00 heures, à la salle des délibérations du conseil, 103, rue St-Laurent, Beauharnois, et que la ledit règlement sera soumis aux dites personnes ci-haut mentionnées, conformément à la Loi.

Donné sous mon seing à Beauharnois, ce 3 août 1976.

Isaie Daoust, greffier
Hôtel de ville
103, rue St-Laurent
Beauharnois, P.Q.

CITY OF BEAUHARNOIS
PUBLIC NOTICE
BYLAW 382

PUBLIC NOTICE is hereby given by the undersigned, Isaie Daoust, city clerk of Beauharnois, that at the meeting held on August 2nd, 1976, the municipal council of the city of Beauharnois, has adopted the by-law 382, to borrow the sum of \$72,000.00 for renovation of a certain part of the "Centre des Loisirs" such as of Offices for a local Community Services.

This by-law is now deposited at my office, at the town hall, 103, St-Laurent Street, Beauharnois, where all interested parties may take communications of same during normal office hours.

PUBLIC NOTICE is also given that it was unanimously resolved that a public meeting of the persons of full age who are entered on the valuation roll in force as owners of taxable immovables and are Canadian Citizens will be held on August 16th, 1976, between 19:00 hours and 21:00 hours at the council meeting hall, 103, St-Laurent Street, Beauharnois, and that there and then said by-law will be submitted to such persons, according to the law.

Given under my hand and the seal of the city of Beauharnois, this August 3rd, 1976.

Isaie Daoust, city clerk
City Hall
103, St-Laurent Street
Beauharnois, P.Q.

Partez en quête de votre Cougar XR-7

13 MODELES EN INVENTAIRES MODELS IN STOCK

THE ULTIMATE MID-SIZE PERSONAL LUXURY CAR

Le summum en fait de voiture personnelle intermédiaire de luxe.

COUGAR XR-7 '76
Inv./Stock 6-437
Dégivreur Elect. arrière
Radio AM etc... etc...

\$ 5649⁰⁰

Informez-vous au sujet de l'Offre faite avec confiance
CHEZ LA VOIE MERCURY LTEE

UNE OFFRE FAITE AVEC CONFIANCE

STE-MARTINE 691-4130

VENTE & LOCATION
SALES & LEASING

Sachez chasser ce chat.

J.P. GERVAIS

63 ELLICE BEAUHARNOIS • 429-3784

NOTRE MAGASIN SERA FERME du **2** au **7** AOUT **POUR LES VACANCES**

POUR REMERCIER NOTRE CLIENTELE DE CET INCONVENIENT NOUS VOUS OFFRONS

CONFECTION GRATUITE

SUR TOUS NOS TISSUS A RIDEAUX ET DRAPERIE

DU 9 AU 14 AOUT

CE SPECIAL S'APPLIQUE QUE SUR LES MARCHANDISES A PRIX REGULIER

1/2 PRIX
SUR TISSUS A ROBES
• JUPES • PANTALONS

SPECIALITE DECORATION INTERIEURE



Ça c'est du bon boeuf! Ça c'est des

BOISSON AUX FRUITS

SAVEURS VARIÉES FBI
6 BOUT 6 OZ

73¢

CONFITURE DE FRAISES

STEINBERG
POT 9 OZ

59¢

SOUPE HABITANT

POULET ET NOUILLES
BTE 14 OZ

29¢

EGG ROLLS

CANTONNAIS
CONGÈLES WONG WING
POT 12 OZ

98¢

**JAMBON CUIT
TRANCHÉ**

STEINBERG

1.12

POT
6 OZ

CRISTAUX REALEMON

A SAVEUR DE LIMONADE
PQT 3 ENV. 3 1/4 OZ

79¢

BISCUITS SENSATION

LIDO
SAC 12 OZ

63¢

CHOCOLAT INSTANTANÉ

STEINBERG
BTE 2 LB

\$1.49

VINAIGRE BLANC

HEINZ
BOUT 80 OZ

69¢

JAMBON À TARTINER

CORDON BLEU
BTE 7 OZ

69¢

DÎNER LANCIA

MACARONI ET FROMAGE
POT 7 1/2 OZ

22¢

BEURRE D'ARACHIDES

KRAFT
POT 4 LB

\$2.97

RELISH SUCRÉE

ORCHARD KING
POT 24 OZ

59¢

MAÏS EN CRÈME

DE FANTAISIE NIBLETS
BTE 14 OZ

43¢

CROUSTILLES

PRINGLE
PQT 250 g

\$1.39

THON BLANC

EN FLOCONS CLOVER LEAF
BTE 6.5 OZ

84¢

KETCHUP HEINZ

BOUT. 20 OZ

80¢

BOULETTES DE VIANDE

CORDON BLEU
PQT 3 BTES 8 OZ

99¢

LIMONADE SEALTEST

1/2 GALLON

59¢

FROMAGE TRANCHÉ

KRAFT
FRANCHES INDIVIDUELLES
PQT 1 LB

\$1.43

DIVAN AU POULET

CONGÈLÉ STOUFFER
PQT 8 1/2 OZ

\$1.48

"SPOON-N-SERVE"

CONGÈLÉ RICH
CONT. 24 OZ

69¢

MARGARINE MOLLE

FOUETTÉE, A L'HUILE DE MAÏS
FLEISCHMAN
PQT 1 LB

\$1.05

PERFORM

POUR CHEVEUX
BOUT 8 OZ

\$1.49

DÉTERSIF LIQUIDE

ROSE VEDETTES
BOUT. 64 OZ

96¢

PAINS DE SAVON

STEINBERG
PQT DE 3

59¢

PÂTE DENTIFRICE

MacLEANS
TUBE 100 ML

59¢

DÉSODORISANT

ULTRA SEC SECRET
BTE 6 OZ

99¢

SHAMPOOING

VARIÉ STEINBERG
BOUT. 24 OZ

\$1.29

BISCUITS

AVEC BRISURES DE CHOCOLAT

\$1.29

STEINBERG
SAC 2 LB

PAIN DE VIANDE

KAM

79¢

RÉGULIER
BTE 12 OZ

RÔTI DE CROUPE

BOEUF ESTAMPILLÉ CANADA CATÉGORIE "A"

COUPE
SILVERSIDE

LA LB

1.24

POINTE DE SURLONGE

BOEUF ESTAMPILLÉ CANADA CATÉGORIE "A"

EN BIFTECK
OU RÔTI

LA LB

1.64

BOEUF HACHÉ MI-MAIGRE

LA LB

88¢

BOEUF À RAGOÛT

BOEUF ESTAMPILLÉ CANADA CATÉGORIE "A"

DÉSSOSSE

LA LB

98¢



bas prix! Ça c'est Steinberg!

BIFTECK DE SURLONGE

BOEUF ESTAMPILLÉ CANADA CATÉGORIE "A"

LA LB

164

RÔTI de CÔTES NATURE

BOEUF ESTAMPILLÉ CANADA CATÉGORIE "A"

AVEC L'OS
DU DOS

LA LB

164



BIFTECK DE RONDE

BOEUF ESTAMPILLÉ CANADA CATÉGORIE "A"

DÉOSSÉ
TRANCHE ENTIÈRE
LA LB

124

BIFTECK DE CÔTES

BOEUF ESTAMPILLÉ CANADA CATÉGORIE "A"

LA LB

188

KETCHUP STEINBERG

BOÛT.
25 oz

69¢

CIGARETTES TOUTES MARQUES POPULAIRES RÉGULIER KING SIZE

\$6.25 \$6.35

DÉTERSIF EN POUDRE BLANC OU BLEU

STEINBERG
SAC 80 OZ

\$1.29

JUS D'ORANGE CONGELÉ, NATUREL, DE FLORIDE

ORCHARD
KING
BTE 12 1/2 OZ

39¢

EAUX GAZEUSES ICE CASTLE

SAVEURS
VARIÉES
CAISSE DE 24
BTES 10 OZ

\$2.79

PAPIER de TOILETTE BOUTIQUE DELSEY

COULEURS
VARIÉES
PQT 2 ROUL.

56¢

BRIQUETTES de CHARBON STEINBERG

SAC
10 LB

\$1.39

GÂTEAU AUX FRUITS BANQUET

1 LB

69¢

Boulangerie

ROULÉ AU CHOCOLAT STEINBERG

10 OZ
CHACUN

49¢

TARTE POMME-RAISINS

STEINBERG
20 OZ - 8" CH.

69¢

DANOISE AU CAMEL

STEINBERG
14 OZ CH.

85¢

BEIGNES AU MIEL

GLACÉS STEINBERG
PQT
DE 12

89¢

Fruits et légumes

CANTALOUPS DE CALIFORNIE

CANADA
NO. 1

GROSSEUR 12
CHACUN

69¢

BLE D'INDE

CULTURE CANADIENNE

10/98¢

PIMENTS VERTS

NEW JERSEY

45¢

POMMES GRANNY SMITH

D'AFRIQUE DU SUD

LA LB **38¢**

Produits non-comestibles

BOL À SALADE

EN BOIS NATUREL OU NOYER
(10" ch. \$3.59)

6" CH **89¢**

VERRES À JUS

MOTIFS DE FRUITS

6 1/2 OZ - PQT DE 4

\$2.29

OLD FASHION
7 OZ - PQT DE 4

\$2.49

HIGH BALL
12 OZ - PQT DE 4

\$2.69

Côté boeuf
et bas prix...
Oui,
Steinberg
est de
votre côté.

Les prix indiqués dans cette annonce sont valables au magasin de Valleyfield seulement jusqu'à la fermeture des magasins mardi de la prochaine semaine.

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands. Si un article annoncé cette semaine venait à manquer en rayon, demandez un bon de garantie de prix au comptoir d'information.

John Davis en furie

La 'French Connection' fait des ravages

Un but controversé de Richard Parent compté dans les derniers instants du match, a permis aux Astérix de savourer une difficile victoire de 17-15 face aux South Seas Montréalais devant plus de 800 spectateurs, jeudi soir dernier à l'aréna du CEGEP de Valleyfield.

FRENCH CONNECTION

La 'French Connection', un trio composé de Claude Binette, Richard Parent et J.P. Acquin a fait des siennes à l'attaque déjouant à onze reprises la vigilance de Michel Labossière.

Parent et Acquin y sont allés de performances identiques avec 4 buts et 2 passes chacun alors que Binette signait une soirée de 3 buts en plus d'être le complice de quatre autres filets.

CAMBRIA 5 BUTS.

Joe Cambria a lui-aussi fait des ravages à l'offensive des Montréalais avec une solide performance de 5 buts.



C'était la soirée "GOODYEAR", jeudi dernier à l'aréna. On reconnaît Michel Bellemare, représentant du Club Social, Alcide "Bedon" Latour, dirigeant du Club Social "GOODYEAR", Mlle Astérix Danielle Chrétien, Ronald Vanasse "50" et Camil Bernique des Astérix.

La lutte est présentement à son meilleur pour le championnat des compteurs et Cambria domine toujours le peloton. Il nous est impossible pour l'instant de vous révéler la marge séparant ces deux joueurs n'ayant pas en main les statistiques de la ligue.

Dans le clan des Astérix, les Primeau, Rougeau Philie et Comeau complétaient le pointage avec un but chacun.

DAVIS EN FURIE

Le gérant-général des South Seas Montréalais, John Davis fulminait suite à la rencontre. Il était tout simplement en furie suite à la décision de l'arbitre en charge Pierre Filion d'accorder le but de Richard Parent compté dans les derniers instants du match.

AIE RICOCHER SUR LA JAMBE DU GARDIEN. JE NE SUIS PAS LE SEUL A L'AVOIR VU PENETRE PAR DERRIERE LE BUT. PIERRE FILION A FAIT PREUVE UNE FOIS DE PLUS D'UN MANQUE FLAGRANT DE JUGEMENT", devait-il affirmer.

Seas a d'ailleurs déposé un protêt mais il n'a aucune chance d'avoir le dernier mot car il ne peut tout simplement pas renverser la décision d'un officiel.

Le mot de la fin dev ait aller à John Davis. "CE N'EST PAS NOUVEAU. NOUS AVONS DES PROBLEMES AVEC LES ARBITRES DEPUIS



Pierre Langevin a été l'heureux gagnant du tirage MOITIE-MOITIE lors de la dernière joute des Astérix.

Les Astérix bantam au tournoi national à Ottawa

Les Astérix Bantam se sont mérités le trophée "O" en finissant en 4e position sur les 10 équipes au tournoi National à Ottawa les 15-16-17 et 18 juillet.

Colombie Britannique 4, Valleyfield et Nepean 3, Gloucester et Saskatchewan 2, Nouvelle Ecosse et Ile du Prince Edouard 1, et Nouveau Brunswick aucune.

Les Bantams ont subi 2 défaites contre Nepean et Peterborough au compte de 7 à 6 et 16 à 2 et remporté 3 victoires contre Gloucester, Nouveau-Brunswick et Nouvelle Ecosse au pointage de 18 à 2, 10 à 7, et 12 à 2.

Suite aux incidents de Québec

\$1,500 d'amendes pour les Astérix

Le président de la Conférence de crose junior du Québec, Robert Dagenais, a sévi, mercredi soir dernier, à la suite de certains incidents survenus au sein de la ligue.

Après une assemblée des gouverneurs de la ligue, à laquelle assistaient entre autre, Robert Cousineau président des Astérix, ainsi que Robert Daoust et Claude Hamelin, respectivement instructeur et assistant-instructeur des Astérix, le président a rendu les décisions suivantes:

- Robert Daoust, l'instructeur des Astérix, est suspendu jusqu'à la fin de la saison pour avoir retiré son équipe du terrain lors du match contre les Caribous de Québec le 25 juillet dernier;
- Les Astérix devront verser une amende de \$2500 à la ligue pour avoir posé ce geste;
- Les Astérix doivent déposer un bon de garantie

de \$250,00 pour garantir la bonne conduite de leur instructeur suspendu;- Le bon de garantie des Astérix sera saisi si cette équipe se retire du terrain une autre fois;
- Les Astérix devront verser la somme de \$1,000 aux Caribous de Québec en compensation des dommages causés par le retrait de leur équipe à Québec le 25 juillet dernier.

Par Daniel GIGUERE.

Advertisement for 'LES MILLE ET UNE PERVERSIONS DE FELICIA' featuring a woman's face and text: 'Jamais personne n'avait osé tourner des scènes d'une telle vérité comme dans...'

Advertisement for 'L'EMPREINTE DU MONSTRE' featuring a gorilla and text: 'LE MONSTRE LE PLUS TERRIFIANT DEPUIS...!' and 'A COMPTER DE VENDREDI 6 AU 12 AOUT'

Advertisement for 'SANTO CONTRE LE TRESOR DE DRACULA' and 'Ciné parc CHATEAUGUAY DRIVE-IN' with phone numbers.

Advertisement for 'les DEVOREUSES de SEXE' featuring photos of Sandra, Susan, Karen, and Lisa, and 'DECAMERON INTERDIT' with showtimes.

Advertisement for 'Go Go Girls SPECTACLES STRIP TEASE' at 'HORSER PUB' with showtimes and contact info.

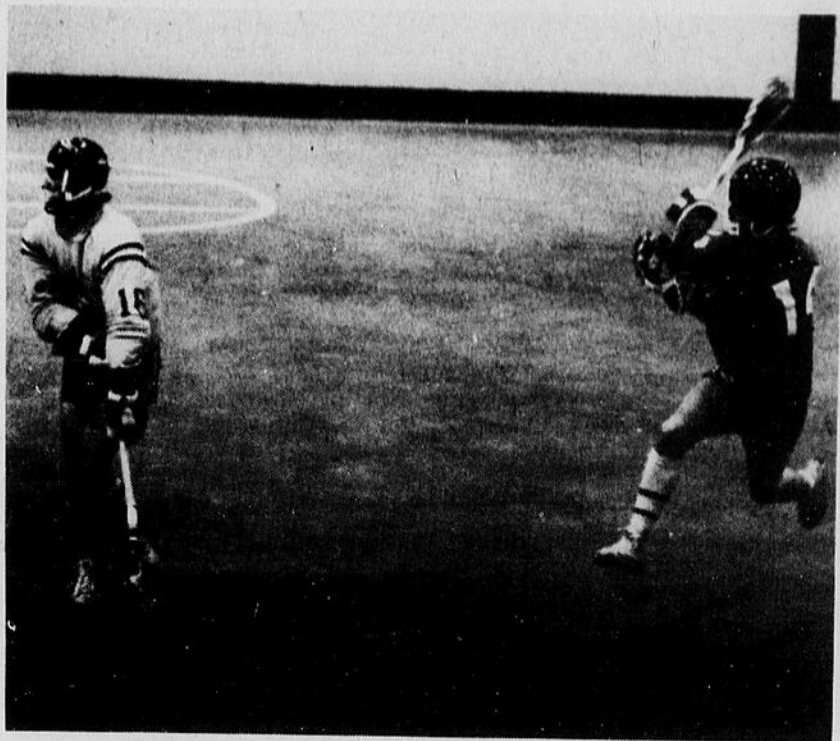
Advertisement for 'Brian McDonald de Valleyfield au championnat junior de golf' with details about the tournament.

Large advertisement for 'Spécial Estival du Midi!' featuring a price of \$1.49, a list of food items, and an image of a box of food.

Advertisement for 'BEAUJELAIS DE COTEAU-DU-LAC' featuring 'OFFENBACH' and 'PARTY DE HOMARD' with dates and contact info.

Rolland, Amyot, et Piché une saison extraordinaire

Les Patriotes terminent l'année en deuxième



Ce lancer aura été le dernier pour les Patriotes, qui viennent de clôturer une fructueuse première saison dans la ligue de Crosse Senior du Québec. Nos équipiers nous en ont fait voir de toutes les couleurs et c'est un rendez-vous pour l'an prochain.

Bien qu'ils en étaient à leur première année d'existence dans la ligue senior de crosse du Québec, les Patriotes de Valleyfield ont déjoué tous les calculs des experts en terminant l'année au deuxième rang de la ligue. Le bilan de leur première année est assez long: Normand Piché a pour sa part été élu capitaine de l'équipe et il n'a pas déçu ses coéquipiers en étant le leader des siens. Il a aussi remporté le championnat des compteurs de la ligue avec ses cinquante-deux buts et ses cinquante-cinq passes ce qui est un sommet dans la ligue. Robert Bleau ex-joueur des Caribous de Québec a du se contenter du deuxième échelon avec dix-sept points de moins que Normand Piché, André Rolland qui a terminé au troisième rang des compteurs s'est révélé de même que son coéquipier le diminutif Guy Amyot (11 à fini au 4ème rang);

les surprises de l'année dans la ligue senior de crosse. Qui aurait dit au début de l'année que Messieurs Rolland et Amyot devanceraient dans la colonne des compteurs les Piggie Norton, Mike Benedict, Barry Delisle et cie. André Larivière qui en était à sa première expérience au niveau du sport de la crosse a conduit son équipe à l'objectif qu'il s'était personnellement fixé lorsqu'il a pris la commande des Patriotes. Le tandem de gardien de but des Patriotes soit Louis Primeau et Claude Giard a terminé l'année au deuxième rang avec une moyenne de 12,2 buts alloués à l'adversaire. TIWI et Jean-Luc Pilon ont été aussi les piliers de l'équipe dans leur département respectif soit la présidence de l'équipe et l'administration de l'équipe. Je m'en voudrais d'oublier Roger "TITI" Bourdeau qui lui a rempli de façon assez extraordinaire sa fonction de Vice-

Président des Patriotes. Claude Castagner le gérant général de l'équipe et son personnel dont je ne nommerai aucun nom de peur d'en oublier, ont aussi accompli de l'excellente besogne en vous accueillant à l'entrée à toutes les parties des Patriotes. Pour terminer je me dois de remercier tous ceux qui se sont déplacés pour assister aux joutes locales des Patriotes car sans votre présence assidue comme en témoigne la moyenne d'assistance des Patriotes qui soit dit en passant est un sommet dans la ligue senior de crosse du Québec (9,167 spectateurs en 9 parties) ont contribué à la RENAISSANCE de la crosse senior à Valleyfield, objectif que s'était fixé au début de l'année les PATRIOTES DE VALLEYFIELD.

Jean-Pierre Tessier, publiciste.

Malgré les 6 buts de Normand Piché

Une troisième de suite pour les Indiens de Caughnawaga

Les Patriotes de Valleyfield de la ligue senior de crosse du Québec ont subi un troisième échec d'affilée contre les Indiens pour être ainsi accueilli au pied du mur dans leur série finale, qui les opposent aux hommes de Joe Norton. Les Patriotes avaient pourtant au sein de leur alignement les Piché, Cook, Thomas, Rolland, Amyot et Loïselle mais la défensive et les gardiens adverses se sont surpassés dans les moments opportuns. André "Le Doc" Larivière effectuait un retour après une absence de deux parties et le petit général des campivalenciens a vu les Indiens de Caughnawaga infliger un revers de 19 à 14 à ses hommes qui ont pourtant tout essayé mais en vain.

Le capitaine des Patriotes, Normand Piché s'est de nouveau distingué dans l'uniforme vert et rouge y allant d'une performance de 6 buts et 2 passes. Il a constamment été le

pivot de l'offensive campivalencienne et ce dès la première à la dernière minute de la partie. Comme en témoigne le filet qu'il a compté alors qu'il ne restait que sept secondes à jouer dans la partie. Travis Cook s'est aussi illustré avec un tour du chapeau tout en récoltant deux aides. André Rolland (2 buts, 3 passes), Serge "TOGO" Loïselle (2 buts, 4 passes) et Guy Amyot (1 but, 3 passes) ont complété le pointage pour les perdants L'ex-brave de Valleyfield Mike Benedict, Piggie Norton et Lou Delisle ont compté trois fois chacun. Doug Norton et Jim Gilbert avec une paire de filets chacun ont aussi bien fait chez les Indiens.

UNE PREMIERE PERIODE A L'AVANTAGE DES INDIENS.

Cela a pris sept minutes avant qu'un joueur puisse déjouer la vigilance d'un gardien de but et Piggie Norton en a été

l'auteur. En l'espace de 4 minutes les quelque 932 spectateurs qui se sont déplacés à l'aréna de Lachine pour assister à cette rencontre ont vu les Indiens de Caughnawaga marquer quatre filets sans riposte tandis que les Patriotes en marquaient deux par la suite. Normand Piché et Travis Cook ont compté pour les Patriotes. La première période se solda donc par le compte de 5 à 2 en faveur des Indiens.

LES INDIENS ACCROIENT LEUR AVANCE EN DEUXIEME PERIODE. Forts de leur avance de trois filets, les Indiens de Caughnawaga ont continué là où ils avaient laissé malgré que les Patriotes aient réduit leur avance à seulement un but dans la sixième minute de ce deuxième vingt. C'est à ce moment que les représentants de la réserve indienne ont éclaté à nouveau en déjouant la vigilance de Louis Primeau à cinq reprises dans les

quatre dernières minutes de la période. Lorsque la sirène indiqua la fin de ce deuxième engagement le tableau indicateur montrait: CAUGHNAWAGA 12 VALLEYFIELD 7.

Ernie Mitchell a rem-

placé Ed Delaronde alors qu'il ne restait que 6 minutes à jouer dans la troisième période et que les Patriotes avaient réduit à seulement deux points l'avance des Indiens. C'est à ce moment que le bon dieu Mitchell vola un but

certain à Travis Cook après que celui-ci eut reçu un brillante passe de Normand Piché. Quelques secondes plus tard Barry Delisle scella l'issue de la rencontre avec un filet plutôt chanceux.

Un quatrième revers d'affilé

Les Indiens éliminent les Patriotes de Valleyfield

Les Indiens de Caughnawaga ont mis fin à la série finale contre les Patriotes de Valleyfield en remportant une quatrième partie d'affilée samedi soir à l'aréna de Valleyfield. Les nouveaux champions de la ligue senior de crosse du Québec ont facilement vaincu les Patriotes au compte de 17 à 9. Près de

1.500 personnes assistaient à cette partie.

Les gardiens des Indiens, Joe Rice et Ernie Mitchell ont fait des merveilles devant les filets. Les compteurs des Patriotes ont été René Martin, 1 but et une passe; Travis Cook, 2 buts et 1 passe; Caylord Thomas 2 buts et 1 passe; Normand Piché, 2 buts et 1 passe; André Rolland 1 but et 1 passe et Claude Campeau, 1 but. Les compteurs des Indiens ont été Lou Delisle, 3 buts et 2 passes; Ervin Goodeleaf, 4 buts et 2 passes et Jim Gilbert 2 buts et 4 passes.

Il est à noter que les Indiens de Caughnawaga ont disposé des Patriotes

en quatre parties consécutives soit au compte de 19-14, 33-9, 14-9 et 17-9.

Merci, merci et merci

Les Patriotes viennent de clôturer leur première année d'activité dans la ligue senior de crosse du Québec. Sans votre appui continu l'équipe de crosse "Les Patriotes de Valleyfield" n'aurait pu exister et c'est pour cela qu'ils vous disent "merci" pour votre participation à tous les événements de l'équipe. Les Patriotes vous disent merci pour les avoir encouragés toute la saison aussi bien dans la victoire que dans la défaite; aussi bien aux joutes locales qu'à l'extérieur.

"Les Patriotes de Valleyfield" ont dû cette année faire face à toute sorte de problèmes et aucun de ceux-ci n'a été laissés de côté. Les Patriotes de Valleyfield sont devenus au sein de la ligue de crosse senior du Québec, une marque de combativité et les joueurs qui ont évolué pour cette merveilleuse équipe ont représenté notre cité d'une façon impeccable et ce de la première partie à la dernière partie.

Les Piché, Campeau, Lefebvre, Giard, Langevin, Amyot, Charlebois, St-Onge, Leduc, Loïselle, Patenaude, Berniqué, Bourdeau, Rolland, Gosselin, Pilon, Martin, Cook, Gagné, Chiasson, Coulombe, McSween, Primeau et Thomas viennent de contribuer largement à la renaissance de la crosse senior à Valleyfield et les citoyens de Valleyfield par le biais de leur conseil municipal devraient crier à haute voix: VICTOIRE, Victoire et Victoire à ces piliers de la crosse. Ce n'est qu'un début continuons le combat et à l'an prochain.

PATRIOTIQUEMENT VOTRE JEAN-PIERRE TESSIER publiciste

UN EVENEMENT CINEMATOGRAPHIQUE IMPORTANT!

18 ANS Adultes

DIRECTEMENT DU FESTIVAL DE NEW YORK 1975

EXHIBITION

Un Vrai Régal pour l'OEIL! 2e FILM TERRIBLEMENT DROLE!



REGARDE PAR LE TROU DE LA SERRURE

HORAIRE: Dimanche et sur semaine. Regarde par le trou: 7.30 h. Exhibition: 9.00 h.

BELLERIVE 373-2965

TELLY SAVALAS 14 ANS

ROBERT CULP · JAMES MASON

L'ENLEVEMENT

2e film en couleur

MEL BROOKS'

'LE SHERIF EST EN PRISON'

Horaires dimanche et sur semaine

Le Shérif est en prison: 7.30 heures
L'enlèvement: 9.00 heures

LE PARIS tél: 371-1003

VOUS N'AVEZ ENCORE JAMAIS VU ÇA! POUR TOUS

93 VOITURES DÉMOLIES... en moins d'une heure!

LA GRANDE CASSE

V.F. de GONE IN 60 SECONDS

Même quand on est le meilleur voleur de voitures aux États-Unis, tout ne va pas toujours comme prévu!..

2e FILM

2 CORNIAUDS AU RÉGIMENT

FRANCO FRANCHI
CICCIO INGRASSIA
PHILIPPE CLAY

AVEC MARTINE BROCHARD
MISE EN SCÈNE DE NANDO CICERO

SALABERRY tél: 373-8288

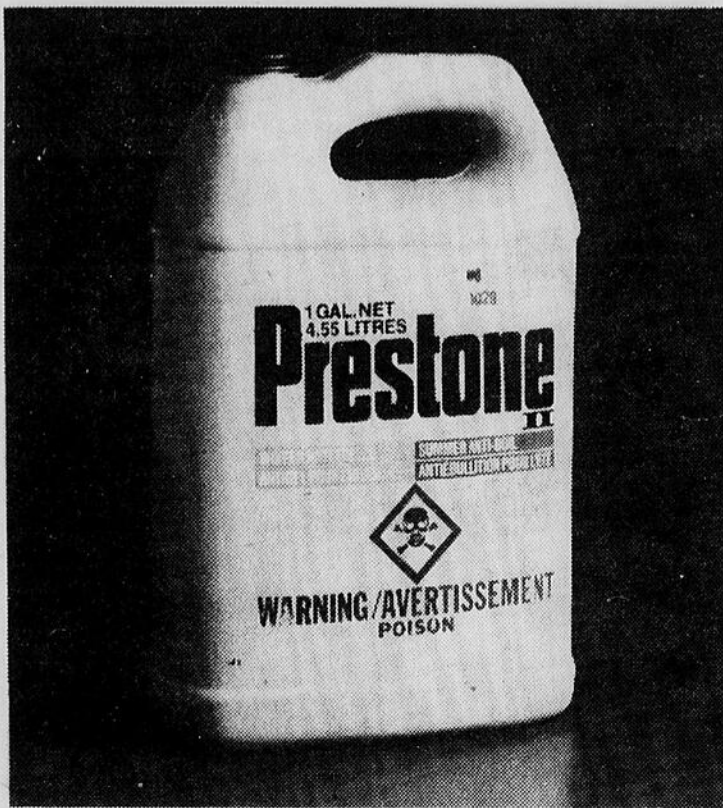
Horaire: Dimanche et sur semaine. 2 Corniauds: 7.30 h. La grande casse: 9.00 h.

Toute la marchandise d'UN COUP D'OEIL
est en rabais jeudi le 5 août,
vendredi le 6 août et samedi
le 7 août seulement
et jusqu'à l'épuisement du stock.

JETEZ

UN COUP

À CES PRIX...



**Antigel
Prestone II**

Quantité limitée. 2 gallons par client.

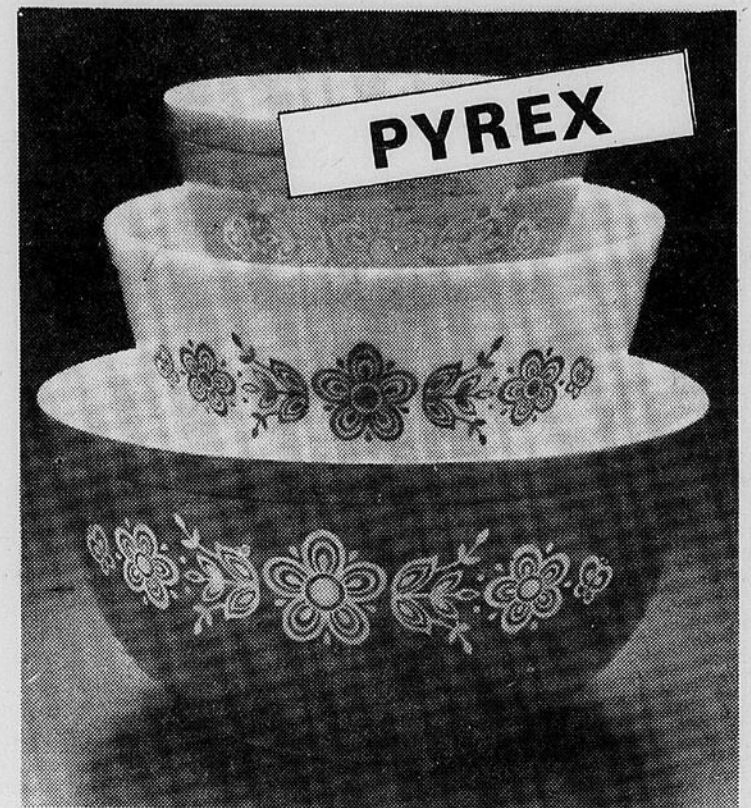
4.97
gal. imp.



**Shampooing pour
bébés Johnson**

15.8 oz.
Quantité limitée. 2 par client.

1.47
ch.



**Ensemble 3 bols
en verre
Pyrex**

Assortiment de motifs gais.
Quantité limitée. 2 ensembles
par client.

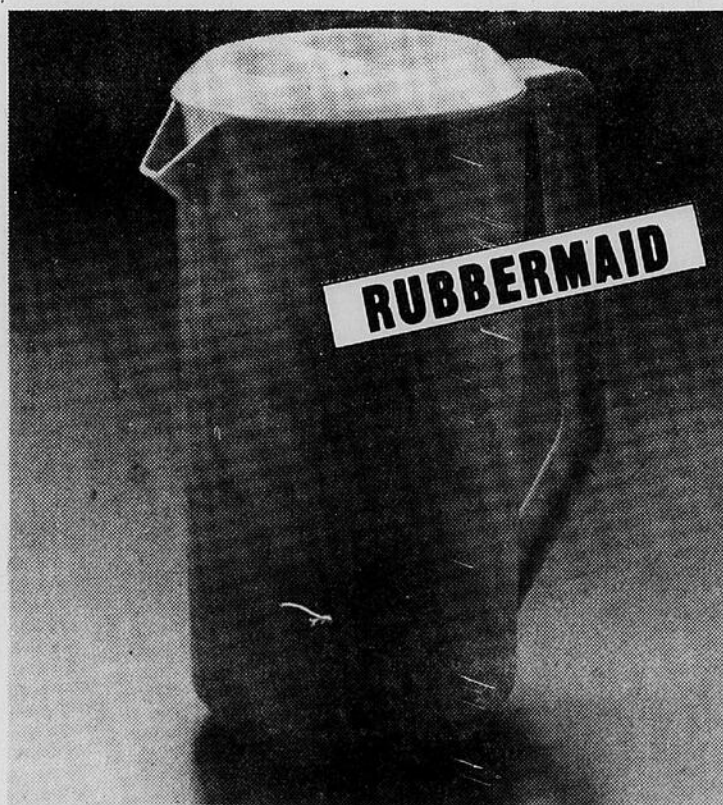
7.77
ens.



**Bouilloire
électrique
Proctor Silex**

Capacité de 2 pintes. Arrêt et re-
mise en marche automatiques.
1,500 watts.
Quantité limitée. 1 bouilloire par
client.

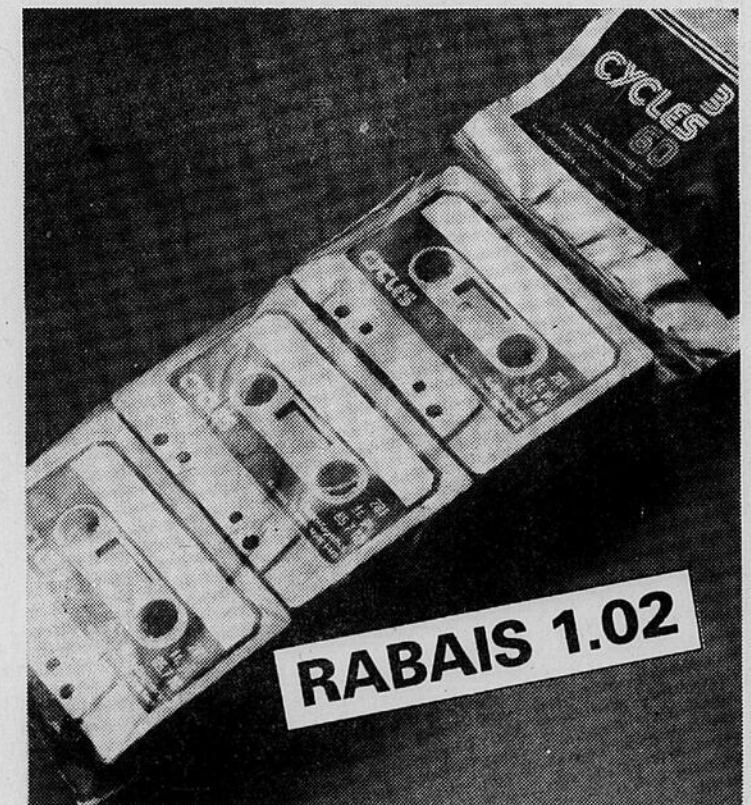
9.97
ch.



**Cruche
à couvercle
de Rubbermaid**

Avec le couvercle 3 positions à
tourner. À goulot normal, glaçons
et fermé. Capacité de 2 1/4 pintes
E.-U.
Quantité limitée. 2 par client.

1.67
ch.



**Paquet de 3
cassettes-vierges
C-60**

Marque Cycle.
Quantité limitée. 2 paquets (6
rubans) par client.

Notre prix
crt. 1.99
.97
paq.

Pas de coupons de remise.
Pas de réservation de marchandise.
Pas de négociants s'il vous plaît.

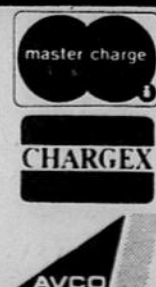
NOTRE ATOUT: QUALITÉ

Tous les prix sont en vigueur du jeudi le 5 août au samedi le 7 août seulement et tant qu'il y en aura. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

Bonimart

Grands magasins — Filiale du groupe Cshawa

PLAZA CHATEAUGUAY
15-17 Boul. St-Jean-Baptiste Chateauguy, Qué.
GREENFIELD PARK
840 Boul. Taschereau Greenfield Park, Qué.
PLACE DUVERNAY
Angle Boul. de la Concord et des Collines Duvernay, Laval
PLACE DESORMEAUX
Angle Chemin de Chambly et Boul. Desormeaux, Longueuil, Qué.
PLACE VIAU
7600, rue Viau Montréal, Qué.

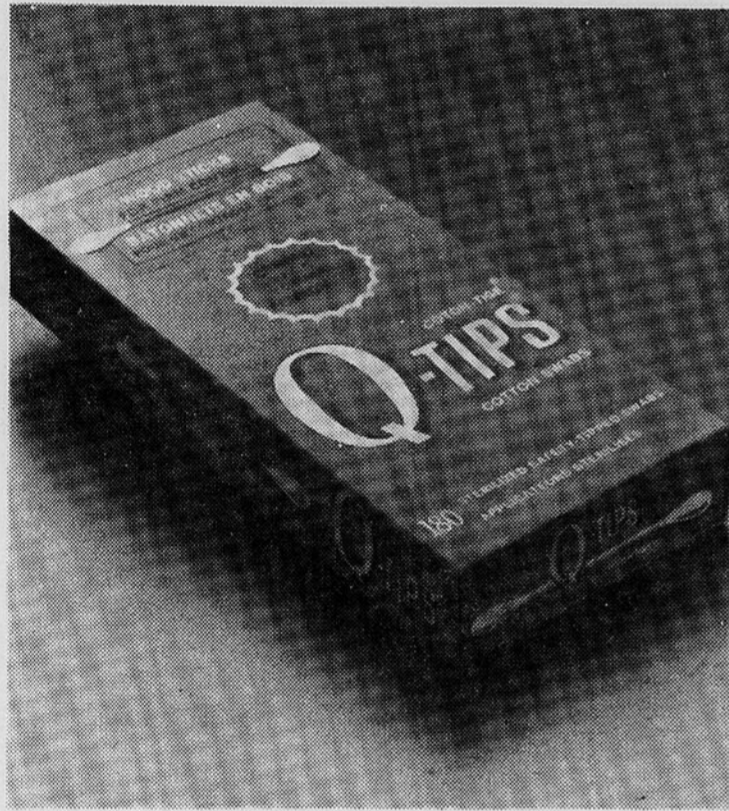


**HEURES
D'OUVERTURE**
LUN. - MAR. - MER.
9.30h à 18 h.
JEU. ET VEN.
9.30h. à 21 h.
SAMEDI 9h. à 17 h.
STATIONNEMENT
GRATUIT.

Toute la marchandise d'UN COUP D'OEIL est en rabais jeudi le 5 août, vendredi le 6 août et samedi le 7 août seulement et jusqu'à l'épuisement du stock.

D'OEIL

À CES VALEURS



**180 applicateurs
coton-tige**

Quantité limitée. 2 paquets par client.

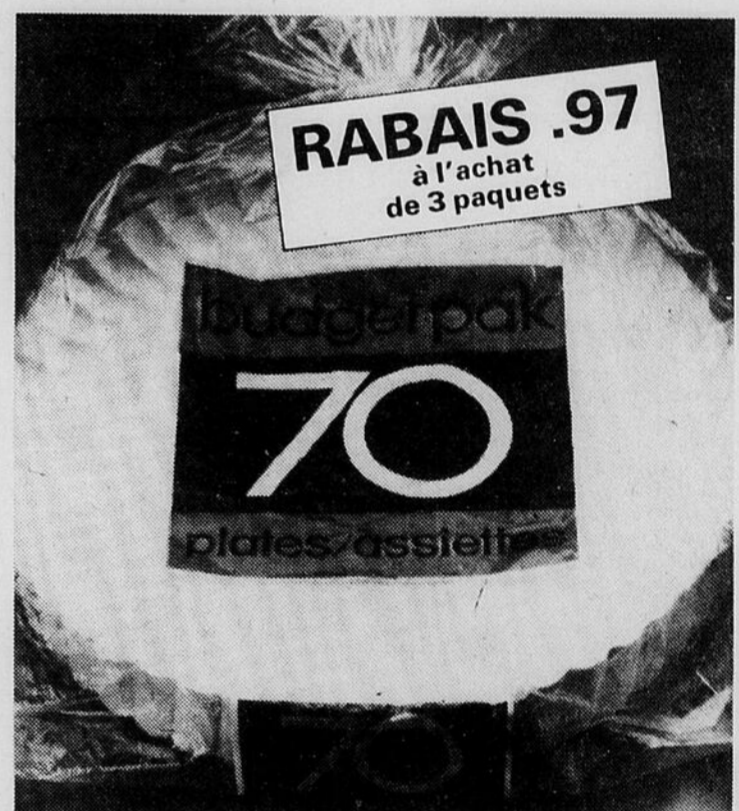
.67 ch.



**Poudre pour bébés
Johnson
24 Oz.**

Quantité limitée. 2 par client.

1.67 ch.



RABAIS .97
à l'achat
de 3 paquets

**Paquet de 70
assiettes
en papier**

Dimension de 9" pour le dîner.
Quantité limitée. 3 paquets par client.

Notre prix
crt. .99 paq.

3/2.
paq.



**Radio-réveil
AM-FM
à l'affichage**

Transistorisé. Affichage facile à lire. Mouvement 24 heures. Endort et réveille en musique. Modèle CR 7.

Quantité limitée. 1 par client.

22.97 ch.



RABAIS 2.02

**Boyaux d'arrosage
de 50 pieds**

Renforcé de nylon. Diamètre intérieur 1/2". Raccords laiton solide.

Quantité limitée. 2 par client.

Notre prix
crt. 5.99

3.97 ch.



**Ampoules
Sylvania
Paquet de 2**

Ampoules nacrées en 40, 60 100 watts.

Quantité limitée. 6 paquets (12 ampoules) par client.

3/.87
paq.

À PRIX ABORDABLE

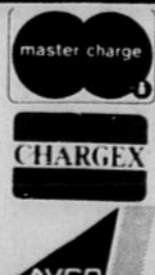
Tous les prix sont en vigueur du jeudi le 5 août au samedi le 7 août seulement et tant qu'il y en aura. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

**Pas de coupons de remise.
Pas de réservation de marchandise.
Pas de négociants s'il vous plaît.**

Bonimart

Grands magasins — Filiale du groupe Cshawa

PLAZA CHATEAUGUAY
15-17 Boul. St-Jean-Baptiste Châteauguay, Qué.
GREENFIELD PARK
840 Boul. Taschereau Greenfield Park, Qué.
PLACE DUVERNAY
Angle Boul. de la Concord et des Calitres Duvernay, Laval
PLACE DESORMEAUX
Angle Chemin de Chambly et Boul. Desormeaux, Longueuil, Qué.
PLACE VIAU
7600, rue Viau Montréal, Qué.



**HEURES
D'OUVERTURE**
LUN. - MAR. - MER.
9.30h à 18 h.
JEU. ET VEN.
9.30h. à 21 h.
SAMEDI 9h. à 17 h.
STATIONNEMENT
GRATUIT.

Ligue de balle lente O'Keefe

Les frères Robidoux sont en ville

C'est dimanche le 8 août à compter de 2 heures de l'après-midi au Parc Marcell que se présentera la partie tant attendue. Celle des frères Robidoux, opposés aux Etoiles de la ligue de balle lente O'Keefe dans une partie de Fastball. On sait que les frères Robidoux se produisent à travers la province de Québec pour disputer des

matches contre de puissantes équipes tout en donnant un très bon spectacle sur le terrain. L'équipe des frères Robidoux est composée de 12 frères et de quatre beaux-frères, et c'est André Robidoux qui en est le gérant. Le cert-volant du journal de Montréal, Ti-Guy Emond, et le troisième but des Chevaliers O'Keefe, Claude Potvin ont

dit qu'ils possédaient une équipe des plus représentatives. Eh bien Pierre Dion et André Duchesne les deux instructeurs de l'équipe Etoile, m'ont dit qu'ils trouveraient chaussure à leur pied. En effet l'équipe de la Ligue de Balle O'Keefe, sera constituée de Roger Lamadellaine et de Serge Beaudoin qui agiront comme instructeur sur les Cousins, et des Serge Desrosier, Bernard Dion, Michel Sauvé, Roger Daoust, Jacques Vincent, Mario Faubert, Louis Lavallée, J'en oublie très certainement; notre lanceur sera nul autre que Denis Rochon. Eh bien nous aurons une très bonne équipe et je crois aussi que vous pouvez déjà faire vos paris sur notre équipe... La partie se jouera au

Parc Marcell sur le terrain des 74 de Valleyfield. Les officiels pour cette partie seront nul autre que Paul Hogue au marbre, et Jean-Maurice Lepage et Gilles Boyer sur les cousins.

La partie débutera à 2 heures mais juste avant, un lancer officiel sera fait par des invités soit, Marcelle Trépanier, Maire de Valleyfield, Jean-Claude Gendron Gérant de la Brasserie O'Keefe, M. Yves Me Sween, directeur des Loisirs à Valleyfield, et des commanditaires de la Ligue de Balle Lente O'Keefe, soit la Brasserie Bellierve avec Georges Leduc, Serge Beaudoin du Restaurant Carrefour, Jean-Pierre Métyvier du Pneus Lemans, et de Robert Gendron du Val Equipement. Les billets pour la partie sont en vente pour la modique somme de \$1,00 et vous pouvez vous en procurer

soit au Parc Leduc le lundi et mercredi soir, soit aux joueurs qui composent la ligue ou soit à moi-même, Jean-Pierre Lepage, et on se fera un plaisir de vous en vendre. Donc c'est un rendez-vous dimanche à 2 p.m. au Parc Marcell, les Etoiles de la Ligue de Balle Lente O'Keefe rencontreront les Frères Robidoux, dans une partie de fastball.

- Je m'en voudrais de ne pas signaler que le Sport Atout s'est rendu en finale contre la Taverne 4 As dans le tournoi organisé par Le Bidon en fin de semaine, on sait que le Sport Atout a eu raison du Château Martineau dans une partie chaudement disputée mais, que voulez-vous les meilleurs

ont gagné, mais nous avons dû nous avouer vaincus en finale.

Jean-Pierre Lepage, président et publiciste.

Ligue de balle lente O'Keefe

Qui sera champion?

Les jeux sont faits! En effet c'est mercredi que nous serons en mesure de savoir quelle équipe terminera la saison en première position et remportera le championnat de la ligue de balle lente O'Keefe. Lundi dernier, le Val-Equipement a raté une excellente chance de remporter ce championnat ayant été défaits par le Pneus Lemans qui, lui, n'est qu'à deux points du Val Equipement. Du côté de la Brasserie Bellierve, et du Restaurant Carrefour, ces deux équipes ne peuvent plus penser au championnat, mais peuvent améliorer leur fiche. Pour la Brasserie Bellierve, ils ont huit points de retard sur la première position et six points sur la deuxième position tout en ayant que trois parties à disputer. Pour ce qui est du Restaurant Carrefour, avec trois parties à disputer, ils peuvent encore finir en troisième position n'ayant que

quatre points de retard sur la Brasserie Bellierve. Donc c'était en gros le classement de la ligue, et je vous invite mercredi soir à venir assister au programme double et assister au triomphe de l'équipe. Donc c'est un rendez-vous mercredi soir à 21 heures au Parc Leduc. On vous attend.

Jean-Pierre Lepage, président et publiciste.

Ligue des Chevaliers de Colomb

Les Blancs remportent le championnat

Dimanche le 25 juillet dernier les Blancs ont défait les Bleus pour s'assurer le championnat de la saison 1976. La direction désire féliciter tous les membres de cette équipe soit Messieurs: Alcide Latour, Richard Latour, Richmond Desrosiers, Pierre Méthot, François Chiasson, Claude Latour, Jean Paul Poissant, André Lalonde, Denis Jean, Jean Pierre Lepage, Yvan Marleau, Gilles Lacharité, Gilles Larocque, et le capitaine de l'équipe Germain

Billette pour le magnifique travail et leur assiduité à chacune des parties de la saison. Dans le deuxième match au programme de la journée, une performance sensationnelle de Mario Séguin a permis aux Dorés de vaincre les Rouges au Compte de 3 à 2. Dimanche dernier les Dorés ont disposés des Bleus par le compte de 14 à 6. Les étoiles pour les Dorés ont été Claude Laplante, Giles "Chico" Lafrenière et Yvon

Asselin. Dans la deuxième partie les Rouges ont remporté la victoire 8 à 7 contre les Blancs. Messieurs Tanguay, Savoie et Joannette se distinguent pour les vainqueurs. N'oublions pas que dimanche prochain deux

autres parties sont au programme à 10 heures A.M. sur les terrains du Centre de Loisirs Notre Dame de Bellierve rue Marquette à Valleyfield. Bienvenue à tous pour ces deux parties. Gilles Larocque.

Le renouvellement des passes de saison pour le National

Étant conscient de votre clientèle de l'an passé La Direction du National de Valleyfield a pensé que vous seriez intéressés à renouveler vos billets de saison pour 1976-77. Du ler au 30 août 1976 nous accepterons vos demandes de renouvellement. Après cette date tous les billets seront mis en vente au public qui désire se procurer des billets de saison.

Le National de Valleyfield jouera cette année vingt-deux parties à domicile et le prix d'entrée sera de \$1.25 par partie. En vous procurant un passe de saison au coût avantageux de \$22.00 pour 22 parties vous économiserez \$5.50 et en plus vous aurez tous vos billets au début de la saison. Si vous n'avez pas reçu votre formule de renouvellement étant donné qu'il nous manquait plusieurs adresses, vous n'avez qu'à communiquer avec madame Françoise Bourdeau à 373-2894.

St-Timothée Site des régates "les plus rapides" au Canada

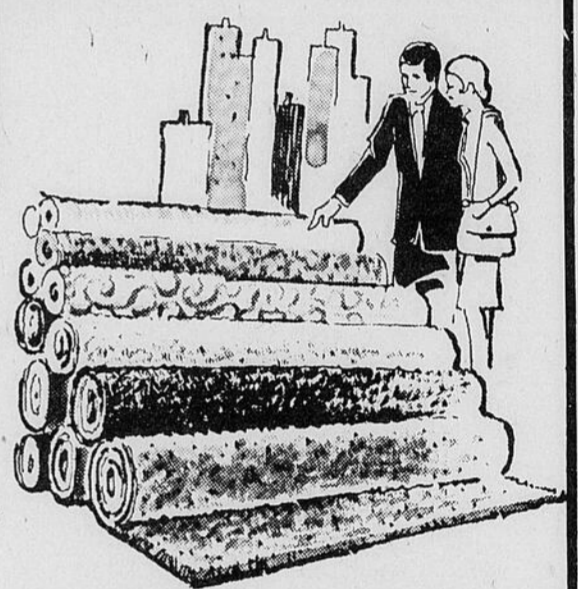
Les 21èmes régates internationales de St-Timothée ça s'en vient! En fin de semaine on entendait déjà certains compétiteurs qui faisaient des tours de piste, question de mieux connaître le parcours. Robert Théoret a fait son apparition avec le Miss Cornwall et Russell Hawarth s'est amusé avec le Sport Atout qui sera conduit par Germain Brossoit de St-Timothée.

tout se déroule à compter de 11 h.30 à l'hôtel de ville de l'endroit. Au programme de la conférence de presse il y a : 1- les faits saillants des activités du mois d'août à St-Timothée dans le cadre du Festival Nautique; 2- la présence de tous les commanditaires; 3- la présence du commodore honoraire et 4- une démonstration sur le site même des régates "les plus rapides" au Canada (nous citons l'invitation aux journaux).

Lundi prochain il y aura conférence de presse en marge de ces régates et le

TAPIS-CARPETS

<p>VELOURS 100% nylon Installation and under-carpet included</p>	<p>PRIX DISTRIBUTEUR PRICE \$10.95</p>	<p>VELVETS 100% nylon Installation et sous-tapis inclus</p>	
<p>TAPIS GENRE OZITE TYPE CARPET 1er 1st Quality v.c. \$3.99</p>	<p>TAPIS COMMERCIAL CARPET 100% nylon Rubber back dos caoutchoute \$4.95</p>	<p>DEUX TONS 100% nylon très épais INSTALLATION under padding included</p>	
<p>TWO TONE 100% nylon very thick INSTALLATION sous tapis inclus</p>	<p>SHAG Special \$10.45</p>	<p>PREMIERE QUALITE Installation et sous-tapis inclus Choix de couleurs</p>	
<p>First Quality Installation and under-carpet included Choice of colors</p>	<p>HARDING Special \$7.95</p>	<p>EX EXTRA SPECIAL Reg. 10.95 \$7.45</p>	
<p>TAPIS DE CUISINE SOUS-SOL OU CHALET AVEC MOTIFS 5 COULEURS 100% NYLON LEGEREMENT IMPARFAIT</p>	<p>CARPET FOR KITCHEN PLAYROOM OR CHALET WITH DESIGN 5 COLORS 100% NYLON WITH LIGHT DEFECTS</p>	<p>TAPIS NATTES BRADED RUGS STYLE COLONIAL OVAL approx. 6' X 9' \$34.95 9' X 12' \$64.95</p> <p>SHAG Exclusif Bleu . Blanc . Rouge Blue . White . Red \$9.95 v.c. s.y.</p>	
<p>DISTRIBUTEUR DE TAPIS <i>Par amour</i></p>			<p>2675 BLVD. FORD CHATERAUGUAY 691-5040 suivre indication du parc industriel</p>



CITE DE BEAUHARNOIS

AVIS PUBLIC
REGLEMENT 383

CITE DE BEAUHARNOIS

AVIS PUBLIC
REGLEMENT 384

AVIS PUBLIC est par la présente donné par le soussigné, Isaie Daoust, greffier de la cité de Beauharnois, qu'à la séance tenue le 2 août 1976, à 20:00 heures, le conseil municipal de la cité de Beauharnois a adopté le règlement 383 pourvoyant à effectuer des travaux de reconstruction de trottoirs sur les rues Ellice et Saint-Charles, de construction de trottoirs sur la rue Saint-André pour un montant n'excédant pas \$100 000.

Ce règlement est actuellement déposé à mon bureau à l'hôtel de ville, 103, rue St-Laurent, Beauharnois, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures normales de bureau.

AVIS PUBLIC est en outre donné qu'il fut unanimement résolu que la séance publique des personnes majeures inscrites sur le rôle d'évaluation en vigueur comme propriétaires d'immeubles imposables et possédant la citoyenneté canadienne soit tenue le 16 août 1976, entre 19:00 heures et 21:00 heures, à la salle des délibérations du conseil, 103, rue St-Laurent, Beauharnois, et que là ledit règlement sera soumis aux dites personnes ci-haut mentionnées, conformément à la Loi.

Donné sous mon seing à Beauharnois, ce 3 août 1976.

Isaie Daoust, greffier
Hôtel de ville
103, rue St-Laurent
Beauharnois, P.Q.

AVIS PUBLIC est par la présente donné par le soussigné, Isaie Daoust, Greffier de la cité de Beauharnois qu'à la séance tenue le 2 août 1976, à 20:00 heures, le conseil municipal de la cité de Beauharnois a adopté le règlement 384 pourvoyant à effectuer des travaux de construction d'un garage à l'aréna municipale pour un montant n'excédant pas \$55,000.

Ce règlement est actuellement déposé à mon bureau à l'hôtel de ville, 103, rue St-Laurent, Beauharnois, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures normales de bureau.

AVIS PUBLIC est en outre donné qu'il fut unanimement résolu que la séance publique des personnes majeures inscrites sur le rôle d'évaluation en vigueur comme propriétaires d'immeubles imposables et possédant la citoyenneté canadienne soit tenue le 16 août 1976, entre 19:00 heures et 21:00 heures, à la salle des délibérations du conseil, 103, rue St-Laurent, Beauharnois, et que là ledit règlement sera soumis aux dites personnes ci-haut mentionnées, conformément à la Loi.

Donné sous mon seing à Beauharnois, ce 3 août 1976.

Isaie Daoust, greffier
Hôtel de ville
103, rue St-Laurent
Beauharnois, P.Q.

CITY OF BEAUHARNOIS

PUBLIC NOTICE
BYLAW 383

PUBLIC NOTICE is hereby given by the undersigned, Isaie Daoust, city clerk of Beauharnois, that at the meeting held on August 2nd 1976, the municipal council of the city of Beauharnois, has adopted the by-law 383, to borrow the sum of \$100,000.00 for local improvements: the reconstruction of the sidewalks on Ellice and St-Charles Streets, the construction of the sidewalks of St-André Street.

This by-law is now deposited at my office, at the town hall, 103, St-Laurent Street, Beauharnois, where all interested parties may take communications of same during normal office hours.

PUBLIC NOTICE is also given that it was unanimously resolved that a public meeting of the persons of full age who are entered on the valuation roll in force as owners of taxable immovables and are Canadian Citizens will be held on August 16th, 1976, between 19:00 hours and 21:00 hours at the council meeting hall, 103, St-Laurent Street, Beauharnois, and that there and then said by-law will be submitted to such persons, according to the law.

Given under my hand and the seal of the city of Beauharnois, this August 3rd, 1976.

Isaie Daoust, city clerk
City Hall
103, St-Laurent Street
Beauharnois, P.Q.

CITY OF BEAUHARNOIS

PUBLIC NOTICE
BYLAW 384

PUBLIC NOTICE is hereby given by the undersigned, Isaie Daoust, city clerk of Beauharnois, that at the meeting held on August 2nd 1976, the municipal council of the city of Beauharnois, has adopted the by-law 384 to borrow the sum of \$55,000.00 for the construction of a garage near the arena.

This by-law is now deposited at my office, at the town hall, 103, St-Laurent Street, Beauharnois, where all interested parties may take communications of same during normal office hours.

PUBLIC NOTICE is also given that it was unanimously resolved that a public meeting of the persons of full age who are entered on the valuation roll in force as owners of taxable immovables and are Canadian Citizens will be held on August 16th, 1976, between 19:00 hours and 21:00 hours at the council meeting hall, 103, St-Laurent Street, Beauharnois, and that there and then said by-law will be submitted to such persons, according to the law.

Given under my hand and the seal of the city of Beauharnois, this August 3rd, 1976.

Isaie Daoust, city clerk
City Hall
103, St-Laurent Street
Beauharnois, P.Q.

VENTE PRE-SAISON HOCKEY

PRE-SEASON SALE

<p>PATINS LANGE SKATES</p> <p>SE+4 Prix SE \$49.95</p> <p>COMP Jr. Prix SE \$49.95</p> <p>COMP Prix SE \$89.95</p>	<p>LASER 3 Prix SE \$64.95</p> <p>LASER 5 Prix SE \$99.95</p> <p>GARDIEN DE BUT GOALER Prix SE \$109.95</p>
<p>EQUIPEMENT COMPLET HOCKEY COOPER COMPLETE HOCKEY EQUIPMENT</p> <p>SUPER SPECIAL CASQUE SK 300 HELMET COOPER</p> <p>approuvé C.S.A. Reg. 17.95</p> <p>Prix Sport Expert \$7.95</p>	<p>PATINS DAOUST SKATES</p> <p>à partir de \$23.95</p> <p>NATIONAL 301 JUNIOR Prix SE \$39.95</p> <p>NATIONAL 301 Prix SE \$89.95</p>
<p>BATONS HOCKEY STICKS</p> <ul style="list-style-type: none"> • CANADIEN • KOHO • TITAN • COOPER • SHERWOOD 	<p>PATINS BAUER SKATES</p> <p>Guy Lafleur Prix SE \$49.95</p>

279 BOUL. D'ANJOU 691-5030 CHATEAUGUAY-CENTRE

CHEMISES
pour hommes manches longues S M L
Reg: \$14.99 **6.99**
MEN'S SHIRTS
long sleeves S M L

CHANDAILS
pour dames Grandeur S M L
Couleur Asst
Reg: \$3.99 **2.00**
LADIES SWEATERS
Sizes s m l Assorted Colors

PANTOUFFLES
pour garçons filles dames
Grandeurs asst
Reg: \$2.99 **1.00**
SLIPPERS
for girls, boys, ladies

CHANDAILS
manche courte pour bébé et enfant
Couleur Asst 12 à 24 mois et 2 à 3X
Reg: \$2.99 **1.00**
for babies and young children
SHORT SLEEVED SWEATERS

COUPE-VENT
pour garçons Grandeur S M L
Couleurs Asst
Reg: \$12.99 **5.00**
WINDBREAKERS
for boys Sizes S M L
Assorted colors

IMPERMEABLES PLASTIQUE
Hommes Femmes S M L XL
Reg: \$5.47 **1.00**
Men and Women's
PLASTIC RAINCOATS
Sizes S M L

JEANS
pour fillettes Grandeur 7 14
Couleur Bleu délavé
Reg: \$12.99 **8.00**
GIRLS JEANS
Color faded blue
Sizes 7-14

RIDEAUX
inclus Tergal & 100% acrylique
filet Couleurs Asst Grandeurs Asst
FIN DE LIGNE
20-50% DE RABAIS REDUCTION
CURTAINS END OF LINE
Assorted sizes

SOLDE de la FLECHE ROUGE

Rabais de **30%** à **50%**

MIRACLE MART

Enfin le voilà... le super Solde d'été que vous attendiez avec impatience!

Recherchez la flèche rouge!

Look for the Red Arrow!

Une foule d'aubaines à prix incroyables! Des vêtements d'été pour toute la famille, des articles pratiques et décoratifs pour le foyer... et de jolies choses à offrir en cadeau! Qui sait les trésors que vous pourrez trouver! Venez tôt pour un meilleur choix!

All kinds of bargains at exciting savings! Summer clothing for the family - while there's still time to enjoy it - useful and decorative items for the home... and nice things to put by for gifts! Who knows what treasures you may find! Get in on the action early and don't risk disappointment!

Prix de vente en vigueur jusqu'à épuisement de la marchandise

Sale prices in effect while quantities last

SEULEMENT A CHATEAUGUAY ONLY

QUANTITE LIMITEE - LIMITED QUANTITY

SPECIAUX DU GERANT — MANAGER'S SPECIALS

PLANCHES A STEAK
Reg \$2.29 **2/3.00**
STEAK BOARD

TISSUS VARIES
ASSORTED YARD GOODS
REG \$2.49 **1.00**

GILET DE SAUVETAGE
LIFE JACKETS
REG \$9.99 **7.00**

GANTS DE BASEBALL
BASEBALL GLOVES
REG \$14.99 **9.00**

CHAISES EN REDWOOD
REDWOOD CHAIRS
REG \$19.99 **13.00**

ICE PAK
ICE PAK
REG \$0.99 **50¢**

BALANCOIRES
SWINGS
REG \$174.99 **125.00**

PATINS ROULETTES
ROLLER SKATES
REG \$10.99 **5.00**

BOYAUX D'ARROSAGE
GARDEN HOSES
REG \$5.99 **3.00**

JEU DE PETANQUE
PETANQUE GAMES
REG \$2.99 **1.50**

DRAPS IMPARFAITS
Fin de ligne
IMPERFECT SHEETS **25-30% DE RABAIS REDUCTION**

BOLS A MELANGER
Reg \$5.99 **4.00**
MIXING BOWLS

ça fait partie de votre monde

180 Boul D'Anjou Chateauguay

CHARGE X ou master charge

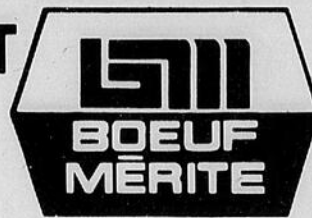
OUVERT • Lundi à mercredi 9h à 18h • Jeudi et vendredi 9h à 21h • Samedi 9h à 17h

• "Mise de côté" pratique
• Stationnement facile
• Satisfaction garantie ou prompt remboursement avec le sourire!



On a tout pour vous.

NOUS SOMMES DISTRIBUTEURS DE BOEUF ET DE PORC DE QUALITÉ "MERITE" ... UNE GARANTIE D'EXCELLENCE ...



CANTALOUPS

DE LA CALIFORNIE

GR: 45
CATEGORIE CH.
CANADA No 1

43¢

POIRES "BARTLETT"
CANADA DE FANTAISIE
IMP. E.-U.
GR: 110 à 135

2 LB **69¢**

ÉCHALOTES
CULTURE
DU QUÉBEC

3 POTS **43¢**

CAROTTES EN TIGES
NOUVELLES
CULTURE
DU QUÉBEC

2 POTS **39¢**

RADIS
CULTURE
DU QUÉBEC

2 CELLOS **35¢**

POMMES VERTES "GRANNY SMITH"
CANADA DE FANTAISIE
IMP. AFRIQUE DU SUD
GR: 125 à 138

3 LB 75¢

PÂTE DE TOMATES "GATTUSO"

2 BTES **69¢**

NECTAR DE PRUNEAUX "DEL MONTE"

BOUT. **61¢**

TIGES D'ASPERGES

BTE **85¢**

HARICOTS VERTS OU JAUNES

BTE **31¢**

TOMATES "ORIENT" OU "SUNNY LEA"
QUALITÉ CHOIX

BTE **53¢**

SEL FIN "WINDSOR"

BTE **25¢**

RAGOUT "CORDON BLEU"
• BOEUF • IRLANDAIS
• POULET ET DINDE

BTE **61¢**

RIZ CONVERTED "UNCLE BEN'S"

BTE **65¢**

THÉ GLACÉ "NESTEA"

POT **2.09**

BEURRE D'ARACHIDES CRÈMEUX "KRAFT"

POT **2.99**

MIEL BLANC LIQUIDE "DOYON"

POT **99¢**

SIROP DE CHOCOLAT INSTANTANÉ "MILK-MATE"

CONT. **1.09**

CÉRÉALES "POST HONEY COMB"

BTE **91¢**

NOURRITURE AU BOEUF POUR CHIENS "GAINES BURGER"

SAC **2.59**

PAPIER DE TOILETTE "WHITE SWAN"

CELLO **94¢**

TRANCHES DE FROMAGE CANADIEN

KRAFT
ENVELOPPÉES INDIVIDUELLEMENT

POT **73¢**

BREUVAGES "FBI"

Saveurs variées
BOUT. **65¢**

CRISTAUX DE SAVEUR À L'ORANGE "PRESIDENT"

CELLO **79¢**

CRISTAUX DE SAVEUR "PRESIDENT"
• RAISIN • LIMONADE ROSE
ENV. **19¢**

LIQUEUR EN POUDRE "KOOL-AID"

SAVEURS VARIÉES **3.27¢**

JUS DE RAISIN "WELCH'S"

BOUT. **73¢**

LIQUEURS DOUCE EN CANETTE "TOTAL COLA"

CAISSE **2.85**

MARGARINE MOLLE "WONDER"

2 CONT. **99¢**

MARGARINE "WONDER"

2 POTS **79¢**

PAPIER-MOUCHOIRS "KLEENEX"
2 ÉPAISSEURS

2 BTES **69¢**

CARAMELS À LA VANILLE "KRAFT"

CELLO **79¢**

LIQUEURS DOUCES SAVEURS VARIÉES "RS"
BOUTEILLES NON RETOURNABLES

BOUT. **33¢**

JUS D'ORANGE "ORANGE MAISON"

PLAST. **1.39**

BISCUITS "DARE"
• PARTY PAK • COOKIE JAR
• LUNCHTIME

POT **1.59**

PAPIER D'ALUMINIUM ALCAN "LARGEUR 12"

BTE **55¢**

PAPIER D'ALUMINIUM ALCAN "LARGEUR 18"

BTE **99¢**

ALLUME-FEU POUR BARBECUE "ESSO"

BTE **59¢**

Produits Ménagers

DÉTERSIF EN POUDRE BOLD

BTE **4.49**

DÉTERGENT LIQUIDE "IVORY"

PLAST. **89¢**

ASSOULPISSANT TEXTILE "BOUNCE"

BTE **1.69**

ESSUIE-TOUT "WHITE SWAN"
DÉCORÉ COULEURS VARIÉES

CELLO **95¢**

SAUCE HOT CHICKEN "GAZA"

BTES **2.57¢**

CHASSE D'ÉTÉ COURTE

FINI TOILE À MOTIFS VARIÉS CH. **6.79**

NOS VIANDES SONT GARANTIES À 100% OU ARGENT REMIS

JAMBON MIGNON PRÊT-A-SERVIR

MERITE **2.09**

POULET FRIT PANÉ

9 MORCEAUX CUITS **3.19**

"FLAMINGO" BTE **2.19**

FILETS DE MORUE CONGELÉS "CORVETTE"

LB **99¢** BTE **2.89**

JEUNES DINDONS CONGELÉS

CANADA CATEGORIE "UTILITE"

12 LB ET MOINS 65¢

BACON MERITE POT **1.55**

TOURTIÈRE MERITE CH. **1.09**

SAUCISSES AU PORC "MC GARRY" POT **1.19**

SMOKED MEAT "COORSH" ENV. **4.129**

SAUCISSES FUMÉES TOUT BOEUF "COORSH" POT **89¢**

SAUCISSON SALAMI PUR BOEUF "COORSH" CH. **79¢**

SALADE DE CHOUX "COORSH" CONT. **49¢**

Produits Santé & Beauté

DENTIFRICE "CLOSE-UP" TUBE 50 ml **59¢**

SAVON DE TOILETTE PERSONNEL "IVORY" POT 4'S **65¢**

SERVIETTES FÉMININES "KOTEX" BTE 12'S **83¢**

LAMES A RASOIR EN ACIER INOXYDABLE "GILLETTE" POT 5'S **73¢**

DÉSODORISANT "RIGHT GUARD" AEROSOL 5 OZ **1.15**

CAFÉ MOULU "MAXWELL HOUSE" SAC 1 LB **1.85**

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités dans tous les rayons et de corriger les prix incorrects résultant d'une erreur d'impression. Aucun détaillant ne sera servi. Spéciaux en vigueur jusqu'au 7 AOUT 1976 INCLUSIVEMENT.

JAVEL CONCENTRÉE "LAVO"

CONT. **69¢**

CAFÉ INSTANTANÉ "MAXWELL HOUSE" POT 10 OZ **3.25**

POIS VERTS No 2 "OAK LEAF"

QUALITÉ CHOIX 2 BTES **99¢**

MARCHE **DAOUST & FRERE ENR.** BIÈRE ET CIDRE 183 BEAUCE BEAUHARNOIS 429-7202

MARCHE **MAURICE LEGAULT** VIANDE DE CHOIX BIÈRE ET CIDRE 204 CHEMIN LAROCQUE VALLEYFIELD 373-6390

MARCHE **GIRARD RICHELIEU** BIÈRE ET CIDRE COMMANDES TELEPHONIQUES 210 BLVD HEBERT ST-TIMOTHEE 373-2532